

438

# L'AUT' JOURNAL

Juillet - Août 2025 • avec une apostrophe pour apostropher



**VIVE  
LA  
DÉCROISSANCE !**

**- KARL MARX  
(REVISITÉ)**

pages 10 et 11



## CAQUE. Le nom de l'emploi

Michel Rioux

On avait fait les gorges chaudes, en France, quand François Mitterrand avait nommé Édith Cresson ministre de ... l'Agriculture.

L'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné* tient toujours une rubrique sous le titre : « Comme son nom l'indique ». On y trouve des perles comme celles-ci : « Dans *Ouest-France* : Matthieu Laumonier sera ordonné prêtre pour le diocèse de Rennes... » Ou encore : « Sur France culture : La bonne humeur n'étant pas innée, le psychiatre Michel Lejoyeux nous invite à la comprendre pour mieux la cultiver... » Une dernière : « Dans *Le Journal d'ici* : Olivier Sourd à l'écoute des comédiens en difficulté... »

Pour François Legault, comme pour les blocs du même nom, « Toute fitte dans toutte! » Encore le 1<sup>er</sup> juin, alors qu'il commentait le programme de Mark Carney, qui veut mener à terme de grandes infrastructures à travers le Canada, le premier ministre disait du projet de ligne de transmission d'électricité Labrador-Québec, qu'il « fittait » avec le programme fédéral...

Dans son *Dictionnaire de la langue française*, Léandre Bergeron donne comme exemple de l'utilisation de ce mot anglais : Ce manteau te fitte bien.

(Ironie du sort, c'est cette même journée que les mesures du ministre Jean-François Roberge exigeant la nette prédominance du français dans l'affichage, adoptées en juin 2022, entraînent en vigueur. Il s'est trouvé plusieurs commerces à plaider avoir manqué de temps. Imaginez, trois ans...)

Mais ce projet fédéral risque de donner lieu à un maquignonnage de bas étage. La porte est en effet entrouverte pour le passage d'un pipeline transportant ce que Legault décrivait, il y a quelques années, comme du « pétrole sale de l'Alberta ». Pétrole qui, à partir du port de Sept-Îles, voguerait vers d'autres cieus. On ne voit pas où le Québec pourrait y trouver son intérêt.

Mais François Legault s'y connaît en matière de ces blocs Lego, avec lesquels on peut construire n'importe quoi à partir des mêmes morceaux. Ici, un pont. Ici, un tunnel. Là, une usine Northvolt. Là, une usine de camions électriques.

Il s'agit de manipuler l'opinion comme on manipule ces petites pièces de plastique. Mais ça ne fonctionne pas toujours, ces manipulations. Northvolt ne sera pas la Baie-James du 21<sup>e</sup> siècle, comme l'avait proclamé, le torse bombé, François Legault.

Un autre, qui a le nom de l'emploi, c'est le ministre du Travail, Jean Boulet.

Ce n'est pas un poids lourd, convenons-en. Mais il est pesant. Et son passé d'avocat patronal transpire dans cette loi adoptée à la sauvette, loi qui transforme le rapport de forces en faveur des employeurs en cas de conflit.

Le jour même où les travailleurs de la construction déclenchaient une grève, il disait : « On ne peut se permettre d'être patient! » Les nouvelles dispositions de la loi lui permettent en effet de mettre fin à une grève qui « dérange ».

C'est ainsi qu'on l'a entendu à tous les micros, d'une voix aussi obséquieuse que dramatique, étreint par l'émotion, déplorer que des enfants autistes n'aient pas reçu les soins requis pendant la grève des enseignants.

Ou encore, dénoncer que des familles ne puissent prendre possession de leur logis en raison de la grève. Dans ce cas précis, on se demande bien ce que faisait son gouvernement pendant

les sept dernières années en matière de logement, avec une ministre manifestement plus intéressée par ses escarpins à 1 200 \$ la paire qu'à trouver des solutions à la pénurie de logements.

Mais c'est lorsqu'il adopte un ton sentencieux que le ministre porte vraiment son nom. Comme ce fut le cas il y a quelques jours. « Il y a une culture quand même de militantisme au Québec qui a des conséquences et ça génère des discussions aux tables de négociations qui sont assez intensives et, parfois, ça provoque des conflits de travail », a-t-il avancé.

La présidente de la CSN, Caroline Senneville, l'a retroussé en déclarant que « c'est grâce à cette "culture" du militantisme que le Québec est l'endroit où les inégalités sociales sont parmi les moins grandes ».

Quelques semaines avant les élections de 2018, j'écrivais, citant *Le Petit Robert*, que « la caque est une barrique où on conserve les harengs salés. Au figuré : Serrés comme des harengs en caque. Locution proverbiale : La caque sent toujours le hareng; on porte toujours la marque de son origine... »

Et ça sent de plus en plus mauvais! ◀



## Les richesses de l'Abitibi

Les agronomes s'en tiennent à l'agronomie. Et quand on leur oppose la réussite de Camille Morin qui habite le bout du rang de la paroisse la plus nordique de l'Abitibi-Est, ils disent qu'on ne peut pas demander à tous les soldats d'être des héros ni à un seul homme de gagner la guerre.

Et ils ont raison. Le sort en est jeté : ils ont perdu. Mais il y a peut-être quelque part une autre explication qui ne relève pas de l'agronomie, mais de l'art de la guerre. Quand on a la victoire à portée de main, pourquoi ces défections, ces désertions? [...]

Bien sûr, Camille Morin a recommencé le monde à la préhistoire. Sans arme, il a repoussé l'ennemi. Il a vaincu malgré sa pauvreté. Mais on ne peut pas exiger de tous les colons le courage et la force de Camille. La force physique et morale qui remplace la richesse à l'âge où les technologies coûtent cher.

Ni Camille ni Hauris n'accusent ni la terre, ni le climat, ni les hommes, ni l'idée de royaume, mais ceux qui n'étaient pas des trous d'cul et qui pourtant les ont abandonnés dans leur misère. Quand? Comment? Pourquoi?

Il faudra bien un jour écrire cette histoire-là en long et en large. Un jour, les villages d'Abitibi furent prospères. Un jour, les colons ont crié victoire. Il restait beaucoup à faire. Mais ils étaient enfin établis. Mais un jour, d'autres ont eu besoin de main-d'œuvre. Pour exploiter. Exploiter quoi au juste?

Pour exploiter les richesses du royaume que les colons croyaient pourtant avoir conquis, légitimement, dont ils s'étaient emparés parce que personne n'en voulait. Quelqu'un a donc entrepris d'exploiter ces richesses naturelles et celles des hommes. Des hommes à bon marché, quelle aubaine!

Puissent-ils avoir été un peu plus prospères que les grosses compagnies n'auraient pas trouvé la main-d'œuvre dont elles avaient besoin pour reprendre ce royaume sur le point de leur échapper. On pourrait donc dire qu'ils ont en quelque sorte travaillé pour l'ennemi. Et il est là le résultat. Les maîtres du royaume sont devenus des esclaves. On peut parler aujourd'hui de la prospérité de l'Abitibi, mais la prospérité ne parle pas la langue de Camille Morin. Et je vois venir le jour où Camille, désespéré, vendra ses vaches et descendra dans la mine à son tour. Réduit par la force. Possédé par la force. ◀

Un royaume vous attend  
Pierre Perrault

Lux, 2025

Chers lecteurs, profitez d'un été bien mérité! Pendant vos vacances, pourquoi ne pas écouter nos balados sur les projets de loi pour rester informés tout en vous détendant? Bon été à tous!

# Le mouvement pacifiste

F-35, frégates et Dôme d'or

## L'absurde budget Carney

Pierre Jasmin

**A**fin d'éviter le dévoilement des conséquences budgétaires de ses décisions inacceptables, notre banquier national Carney repousse son budget à l'automne, après avoir « amadoué » Trump en lui présentant des promesses de budget militaire haussé à 82 milliards de \$ dès 2030 et cela, sans compter les 61 milliards \$ que Trump lui réclame pour son Dôme d'or et les nouvelles exigences de l'OTAN à 5 % du PIB à ses 32 pays membres.

Les éditorialistes *mainstream*, toujours irresponsables, cachent comme ils peuvent la dénonciation de l'ancien ministre libéral des Affaires extérieures, Lloyd Axworthy, de ce Dôme d'or avalé par Carney.

Fiction irréalisable, comparable au programme Star Wars (abandonné par Reagan), le Dôme d'or met en outre en danger les ententes de l'ONU sur l'espace non militarisé, qui empêchent la Chine, déclarée impérialiste par la propagande médiatique, d'avoir le feu vert pour exploiter son indéniable avantage technologique creusé par ses universités bien financées (contrairement à Harvard et autres attaquées par Trump).

L'ALLOCATION  
DU PROFESSEUR BYERS

Parlons, puisque les médias n'en parlent pas, de la présentation fort pertinente du professeur Michael Byers, codirecteur de l'Outer Space Institute (UBC) affilié à l'UNOOSA devant 35 membres de Science for Peace le mercredi 14 mai, à Toronto, à laquelle j'ai assisté par Zoom.

• Il a demandé le retour de l'idéal onusien du *peacekeeping* interrompu au cours des 30 dernières années. Le Canada pourrait agir en toute légalité à Gaza et en Ukraine, en étonnant le monde entier par un retour d'influence auquel il a tourné le dos, en préférant prendre de l'argent à l'aide internationale pour le verser dans les puits sans fond de « la défense ».

• Le gouvernement prétend protéger notre « North, strong and free » (*dixit* le discours du trône de Charles III) « de la Russie, qui possède 50 % de l'Arctique total et n'a aucune intention de s'emparer de notre Arctique. Et pourquoi la Chine envahirait-elle notre Arctique, dont elle possède légalement toutes les mines », a dit le professeur Byers?

• Pourquoi construire des frégates militaires Irving-Lockheed à plus de cent milliards de dollars, alors que « les besoins ne sont que pour des brise-glaces dotés d'armes opérationnelles aux mains de la GRC contre les contrebandiers » ?

• « Pourquoi construire des F-35, contrôlés par les États-Unis, et pour lesquels la main-d'œuvre en pilotes et en techniciens est à peu près impossible à trouver? » Absurde pour le professeur pour une fois d'accord avec Elon Musk qui les déclare obsolètes, vu le progrès des drones militarisés. En conclusion, le professeur a dénoncé l'augmentation du budget militaire à 2 % du PIB cana-



dien comme « absurde et contreproductif ».

LA RÉPLIQUE YANKEE

Deux jours après, l'ambassadeur américain Pete Hoekstra prenait la parole à la Chambre canadienne de

Commerce à Ottawa pour vanter les F-35 au nom de « l'interopérabilité » et le Dôme d'or, comme « une extension bienvenue de NORAD ». ◀

L'auteur est secrétaire général des Artistes pour la Paix



Photo : media-défense.fr

## En faisant griller du pain toasté des deux bords sur le rond du poêle à bois

### Doux souvenirs de VLB

Pierre Dubuc

**I**l y a deux étés, en revenant de Saint-Fabien-sur-Mer, ma conjointe, Ginette, et moi, nous nous étions arrêtés chez Victor-Lévy à sa maison de Trois-Pistoles. Nous ne l'avions pas prévenu de notre visite. Aussi, après avoir frappé à la porte, sans avoir obtenu de réponse, nous nous apprêtions à nous en aller, lorsqu'un dernier regard, jeté à travers la fenêtre, nous a permis de le voir, dans une pièce de l'autre côté de la maison, qui nous faisait signe d'entrer.

expliqué qu'il avait besoin de soins médicaux quotidiens et il nous a fait part de son incrédulité qu'il ait fallu faire venir une infirmière de l'Ontario pour lui prodiguer des soins, ses déplacements et son hébergement défrayés par le ministère. « Voilà, c'est là où nous en sommes rendus », a-t-il ajouté débiné.

Il nous a dit qu'il travaillait à la rédaction de carnets sur la guerre en Ukraine et il m'a félicité pour avoir dénoncé, dans les pages de *L'aut'journal*, cette va-t'en guerre, porte-parole du lobby ukrainien, qu'était la ministre Chrystia Freeland.

Voyant notre étonnement de le voir assis dans une chaise roulante, il nous a

Avant notre départ, il m'a invité à continuer à lui faire parvenir, à chaque

parution, une dizaine d'exemplaires du journal que, fidèle camelot depuis des lustres, il s'assurait de faire parvenir au dépanneur de la station-service sur la 132 près de chez lui pour une distribution gratuite.

En reprenant la route, Ginette et moi, nous nous sommes rappelé les merveilleux moments passés en sa compagnie. À une époque, nous nous arrêtions chaque année chez Victor. Il nous préparait un festin, coupait des branches de sapin pour embaumer l'air de notre chambre. Vers la fin de la soirée, Ginette et Victor partageaient un plaisir commun, des toasts rôties sur le rond du poêle à bois.

Nous échangeons alors, assis autour du poêle, des souvenirs d'enfance. Une fois, je l'avais étonné avec l'expression « Marcel, mon garçon », que ma grand-mère utilisait pour distinguer son fils des deux autres Marcel qu'avaient mariés ses filles. À ma grande surprise, quelques mois plus tard, il publiait un court roman, intitulé *Absalon, mon garçon*, basé sur cette expression.

Victor nous a fait l'immense honneur, à Ginette et moi, de nous dédicacer son « James Joyce, l'Irlande, le Québec, les mots ». De plus, sur une des pages blanches à la fin du livre, il avait dessiné de sa main un cœur dans lequel il avait écrit : « Je vous aime. » Nous l'aimions aussi. ◀



 Le billet <b>Michel Rioux</b> 1	 La page éditoriale <b>Simon Rainville</b> 9	
 Le mouvement pacifiste <b>Pierre Jasmin</b> 2	 Solidarité internationale <b>Luc Allaire</b> 13	
 In Memoriam <b>Pierre Dubuc</b> 2	 La politique internationale <b>Donald Cuccioletta</b> 15	
 Les médias <b>Pierre Sormany</b> 3	 Le point d'orgue <b>Olivier Dumas</b> 16	
 Le mouvement syndical <b>Orlan Dorais</b> 4	 La laïcité <b>Marie-Claude Girard</b> 17	
 La politique québécoise <b>Sylvain Martin</b> 5	 <p>juillet-Août 2025 • avec une apostrophe pour apostropher</p> <p>4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4</p> <p>Téléphone : (514) 843-5236 Internet : info@lautrejournal.info</p> <p>Envoi de publication canadienne Numéro de convention : 40050148</p> <p>2025, Dépôt légal Bibliothèque nationale ISSN : 0833-8965</p> <p>Imprimé par les travailleuses et travailleurs syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho</p>	
 Le mouvement souverainiste <b>Anne Michèle Meggs</b> 6		
 La langue <b>Charles Castonguay</b> 7		
 L'environnement <b>Marc Nantel</b> 8		

# Les médias

## L'information circulant sur deux strates superposées

### Le grand fossé générationnel de l'info

Pierre Sormany

Le magazine français « L'Express » a un tirage de 550 000 exemplaires. Il affirme rejoindre plus de 2,2 millions de lecteurs au total... ce qui ne signifie pas que chaque article soit lu par autant de gens. Son site Web reçoit chaque mois un million de visiteurs. Institution française incontournable depuis 1953, l'entreprise est subventionnée par l'État à la hauteur de 1,7 million d'euros (2,7 millions \$).

Hugo Travers, 28 ans, n'a pas la même notoriété historique. Mais sa chaîne YouTube HugoDécrypte compte 3,35 millions d'abonnés. Il dirige désormais une petite entreprise d'une vingtaine d'employés (dont une douzaine de journalistes) et ses vidéos quotidiennes, sous forme de revue des principales infos du jour, sont regardées par 300 000 à 400 000 personnes en moyenne, au premier rang des balados en France, surtout si on ajoute les vidéos plus courtes sur TikTok (5 millions d'abonnés) et sur Instagram (3 millions). Ce nouveau média ne reçoit, bien sûr, aucun financement public.

Le profil du vidéaste franco-canadien Gaspard Guermontez est analogue. À 28 ans, il dirige lui aussi une jeune entreprise médiatique de 22 employés. Elle produit et diffuse des vidéos de manière moins fréquente, certes, mais il s'agit de longs formats (entre 20 et 45 minutes, en général) réa-

lisés avec beaucoup plus de soin.

Gaspard G, la chaîne YouTube de ce diplômé des HEC de Montréal, qui a appris sur le terrain les fondements du journalisme, compte plus de 1,3 million d'abonnés. Les données de visionnement de ses vidéos récentes oscillent entre 200 000 et 1,7 million. Mais Gaspard G ne reçoit aucun soutien public, lui non plus.

Ce n'est pas si étonnant. Les gouvernements ont toujours été réticents à soutenir directement les entreprises de presse. Quand ils l'ont fait, en temps de crise, c'était pour protéger l'écosystème médiatique existant, comme le Canada a commencé à le faire depuis les cinq dernières années. Les nouveaux médias émergents ont du mal à faire reconnaître leur pertinence dans cet écosystème.

Rencontré à l'occasion du Festival international du journalisme de Carleton, en mai dernier, Gaspard Guermontez déplore une situation un peu ironique. « Sur la base des revenus que les influenceurs génèrent, YouTube verse chaque année 25 millions d'euros à l'autorité française de l'audiovisuel. Cet argent sert à financer le cinéma et la télévision, mais nous n'en recevons rien. En fin de compte, c'est nous qui finançons les médias plus traditionnels. »

#### UN MODÈLE D'AFFAIRES COMPROMETTANT?

Le modèle d'affaires de ces nouveaux conquérants de l'info? D'abord, YouTube accepte de verser aux créa-



Avant de parler avec Guillaume Lavallée, j'ignorais tout de Hind Khoudary, journaliste gazaouie suivie par plus de 1,1 million d'abonnés. Mais les cégépiens, eux, la connaissent.

teurs, dès qu'ils ont plus de 5 000 abonnés, une partie des revenus des publicités qui s'affichent sur leur page. De petites sommes, quelques dizaines de dollars si vous avez moins de 10 000 visionnements. Quand les auditoires atteignent 400 000 ou 500 000 visiteurs, cela peut devenir rentable et de nombreux influenceurs s'y enrichissent. Mais c'est rarement suffisant pour financer une équipe journalistique.

Les vidéastes de l'info, comme les médias traditionnels, font donc appel aux commanditaires. Gaspard G avoue qu'il n'a pas le choix. « Je présente moi-même les entreprises qui me soutiennent, mais je change de vêtements et de décor, la démarcation est claire. Et jamais un annonceur n'a de rapport

avec le sujet traité. J'estime avoir ainsi plus de liberté éditoriale que les journalistes qui travaillent pour de grands journaux propriétés de Jeff Bezos ou de Bolloré », affirme l'entrepreneur.

Le matin de notre rencontre, la journaliste de Radio-Canada Alexane Drolet venait d'annoncer qu'elle quittait ses fonctions à la salle des nouvelles de Québec pour se lancer dans une aventure analogue. « Je ne quitte pas le journalisme, dit-elle. Ce que je vais diffuser ressemble à ce que je faisais pour Radio-Canada. Mais je vise un public différent qui ne se reconnaît plus dans les grands médias. Je veux me donner une plus grande liberté de ton et de sujets. »

Dans la semaine qui a suivi cette annonce, la chaîne YouTube Alexplique avait déjà attiré 15 000 abonnés. Elle n'y avait pourtant diffusé qu'une seule vidéo d'une dizaine de minutes, pour expliquer son projet.

Il faut dire que l'annonce a fait beaucoup de bruit à Québec, et François Cardinal, vice-président information de *La Presse*, y a même consacré sa chronique hebdomadaire, cette semaine-là. « Ces créateurs de contenu brillants, vulgarisateurs, à l'aise avec la techno, font évoluer l'information. Ils transforment les manières de raconter, écrit-il. Ils donnent ainsi un coup de pied dans la fourmière médiatique. »

S'il se réjouit du succès de ces « info-influenceurs » qui prouvent que les jeunes n'ont pas tourné le dos à l'information, Cardinal questionne quand même le flou déontologique qui entoure ces nouveaux médias.

« Je n'ai rien contre le placement de produits, avoue d'ailleurs Alexane Drolet. Si je livre de l'information vérifiée, basée sur les faits et qui touche les gens, cela ne dérangera pas mes abonnés que je sois en train de manger une pizza dans un resto qui me commande, avec le logo bien en vue. »

François Cardinal conteste ce choix : « La notion de conflit d'intérêts

ne disparaît pas parce qu'un journaliste a besoin de gagner sa vie. Un influenceur peut certes promouvoir un produit, une image, une marque. Il peut créer du contenu en mangeant une pizza sans le dévoiler. Ce n'est juste pas du journalisme. »

#### UNE RUPTURE GÉNÉRATIONNELLE

Cela dit, on ne peut pas nier la pertinence de ces nouveaux médias. Le journaliste québécois Guillaume Lavallée, ancien chef de bureau de l'AFP à Jérusalem, vient de publier un excellent livre sur la vie à Gaza, avant l'actuelle destruction massive par Israël. Il est allé le présenter dans de nombreux cégeps.

« Ce qui m'a frappé, dit-il, c'est que les jeunes que je rencontre, 16 ans, 17 ans, ils connaissent tous les journalistes gazaouis, leurs noms, ce qu'ils diffusent. Ils les suivent sur Instagram. Mais quand je parle aux gens des grands médias, personne ne connaît ces journalistes, ces blogueurs. »

De fait, avant de parler avec Guillaume, j'ignorais tout de Motaz Azaiza, 26 ans, journaliste de guerre palestinien de Gaza, qui diffuse ses photos de guerre à 18 millions d'abonnés sur Instagram, et dont les vidéos sont vues par trois, cinq ou huit millions de personnes. Je ne connaissais pas Plestia Alaqaq, 22 ans, une ancienne employée d'une agence de ressources humaines qui a attiré plus de quatre millions d'abonnés sur Instagram en quatre mois. Ou Hind Khoudary, journaliste gazaouie suivie par plus de 1,1 million d'abonnés. Mais les cégépiens, eux, les connaissent.

C'est comme si l'information circulait désormais sur deux strates superposées.

Leila Savic a fondé il y a cinq ans *La Converse*, un média d'information destiné aux communautés marginalisées, orienté sur le dialogue et le journalisme de solution. « Ce que je constate, dit-elle, c'est que les jeunes qui nous lisent ne connaissent pas Rima Elkouri, Émilie Nicolas ou les autres chroniqueurs qui s'intéressent à la diversité. Parce qu'ils ne lisent pas les grands médias. Ils ne se sentent pas concernés. Ils sont ailleurs. »

C'est peut-être une situation temporaire. Les grands médias prennent conscience de ce fossé. Ils commencent à essayer sur TikTok, à en explorer le ton et la grammaire visuelle. En même temps, les vedettes de YouTube et TikTok font leur entrée en douce, dans les médias. « *La Presse* » diffuse à l'occasion des vidéos du tiktokeur québécois Farnell Morisset. Hugo Travers est de plus en plus présent sur France 2. Garpard Guermontez se retrouve à Franceinfo et au journal « *Le Parisien* ». Espérons que le fossé générationnel finira par être comblé. ◀

## Le calme avant la tempête

Le 429 tient tout d'abord à profiter de cette édition estivale pour souhaiter de très belles vacances à toute l'équipe de L'Aut'Journal, à l'ensemble de ses lecteurs et plus particulièrement à nos membres.

Il s'agira du dernier été couvert par la présente convention collective des Cols blancs de la Ville de Montréal (2019-2025), qui représente une proportion importante de notre accréditation. À cela s'ajoute une douzaine de conventions collectives rattachées à des municipalités reconstituées, sociétés paramunicipales ou sociétés en commandite, qui viendront à échéance en 2025 ou 2026.

Avec l'adoption récente du PL89 et des négociations difficiles dans plusieurs secteurs, la conjoncture pourrait sembler défavorable. Mais ce serait mal connaître la détermination des membres à rattraper l'inflation galopante des dernières années et rectifier le tir concernant plusieurs articles des conventions actuelles, bafoués impunément ou interprétés de façon erronée par les employeurs.

Fort d'un cahier de demandes syndicales appuyé par un taux historique de 98,6 % des membres de la Ville de Montréal, cette volonté ferme et assumée de réaliser d'importants gains plutôt que de reculer est généralisée à l'intégralité de notre accréditation. Que ce soit par rapport à la sous-traitance ou à l'intelligence artificielle, nous ne lésinons pas sur les moyens afin de nous outiller en amont des nombreuses négociations à venir.

Profitons pleinement de l'été, car il s'agit manifestement du calme avant la tempête.

sfmm429.qc.ca  
Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SCFP

# Le mouvement syndical

Entrevue avec Alexandre Ricard, porte-parole de l'Alliance syndicale

## De l'argent, il y en a, dans les coffres du patronat

Orian Dorais

« Les logements ne seront pas prêts pour le 1<sup>er</sup> juillet », « La grève met en péril des projets en région », « 55 000 \$ de plus pour une maison », « Des familles prises au dépourvu ». En ce début d'été, les médias traditionnels multiplient les manchettes hyperboliques dans le but de discréditer la grève – légale et légitime – qui touche le secteur de la construction résidentielle.

Les syndicats de l'Alliance syndicale de la construction ont été forcés d'augmenter la pression face à l'intransigeance de L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), qui réunit plusieurs entreprises immobilières.

Avant même que les chantiers ne soient à l'arrêt, les journalistes ont commencé à nous servir l'habituelle rhétorique antisyndicale, en relayant sans nuances le discours patronal, en accordant une attention démesurée aux briseurs de grève, en essayant de monter des pans de la classe moyenne les uns contre les autres (ici, les familles voulant accéder à la propriété contre les travailleurs et travailleuses) et en rejetant l'entière responsabilité du blâme pour les bris de services liés au conflit de travail sur les syndicats.

Aucun expert ne s'est donné la peine d'examiner comment les politiques des employeurs ont pu contribuer à l'impasse dans les négociations, voire à l'ensemble de la crise du logement. La palme de la mauvaise foi revient au 98,5, qui, avec son habituelle médiocrité banlieusarde, a ressorti l'épouvantail des syndicalistes venant faire de l'intimidation sur les chantiers.

Souhaitant réellement comprendre les enjeux qui touchent la construction résidentielle, je m'entretiens avec Alexandre Ricard, président de la FTQ-Construction et porte-parole de l'Alliance syndicale.

### LES REVENDICATIONS

Orian Dorais : Pour commencer, quelles sont vos revendications dans le cadre de cette négociation ?

Alexandre Ricard : Il faut comprendre que l'industrie, au Québec, se divise en quatre grands secteurs : institutionnel-commercial et industriel, voirie, génie civil, puis résidentiel. Dans les trois autres secteurs – et nous en sommes très fiers – l'Alliance a obtenu pour ses membres des augmentations salariales de 22 % sur quatre ans.

En résidentiel, l'APCHQ refuse d'aller au-dessus du 18 %. De notre côté, nous demandons une hausse de 22 % dans le sous-secteur du résidentiel lourd (bâtiments de cinq ou six étages) et de 24,5 % dans le résidentiel léger (quatre étages ou moins). Avec ces taux, on harmoniserait les quatre conventions, mais, même là, il y aurait encore des disparités entre les autres secteurs et le résidentiel, surtout le léger.

Je vous donne un exemple : en ce moment, un charpentier-menuisier œuvrant dans le résidentiel léger fait en moyenne 10 % de moins (environ 4 \$ de l'heure) que quelqu'un pratiquant exactement le même métier, mais dans les autres secteurs. Les hausses que nous demandons ne vont même pas mettre fin à l'écart, mais elles vont empêcher de se creuser. Ça devrait aussi être une priorité pour l'APCHQ, sinon elle va avoir des problèmes majeurs de rétention et de renouvellement de main-d'œuvre.



Photo : FTQ-Construction

En ce moment, un charpentier-menuisier œuvrant dans le résidentiel léger fait en moyenne 10 % de moins que quelqu'un pratiquant exactement le même métier, mais dans les autres secteurs.

O. D. : Oui, justement, comment se fait-il qu'elle soit aussi intraitable, alors que ça a été beaucoup plus facile de régler aux autres tables ?

A. R. : C'est que l'APCHQ a la prétention d'être la défenseuse du portefeuille des citoyens. Elle affirme que d'accéder à nos demandes ferait exploser le coût des propriétés. Mais, si elle est si inquiète de la crise du logement, pourquoi est-ce qu'elle ne demande pas que les promoteurs diminuent leurs profits faramineux ? Pourquoi elle ne parle pas de la spéculation ? Des taux hypothécaires ? Des taxes ? Du prix des matériaux ?

Si l'APCHQ n'aborde pas l'ensemble de ces facteurs, elle ne peut pas prétendre que son but principal est l'abordabilité immobilière. De toute façon, les hausses de salaire pour nos membres n'auraient qu'un impact très mineur sur la hausse du prix des maisons.

Prenez le chiffre de 55 000 \$ qui circule beaucoup. L'employeur insinue

que cette augmentation va s'appliquer à toutes les nouvelles propriétés, s'il acquiesce à nos demandes. La réalité, c'est que ce chiffre est basé sur l'augmentation prévue du coût d'une maison unifamiliale coûtant en ce moment 660 000 \$.

Ce type de maison représente 14 % des unités construites... Et cette augmentation, si elle survient, ne serait pas immédiate, mais se ferait sur quatre ans. Par ailleurs, je mentionne que nos membres, dont plusieurs habitent en région, vont réinvestir leurs salaires dans leurs communautés. Est-ce qu'on peut en dire autant des promoteurs ?

### L'INTERVENTION DE JEAN BOULET

O. D. : Auriez-vous un mot à dire sur les – multiples – sorties de Jean Boulet sur le conflit ? Craignez-vous une loi spéciale ?

A. R. : C'est vrai que les deux dernières grèves dans le secteur de la construction, en 2013 et 2017, ont été supprimées par des lois spéciales, mais

nous avons gagné la contestation de celle de 2017. En fait, les tribunaux ont plus d'une fois confirmé que l'exercice du droit de grève est protégé, donc le gouvernement ne pourra pas forcer un retour au travail aussi facilement.

Je pense que le ministre du Travail a été imprudent avec ses commentaires. Moins de dix heures après le début du conflit, il est allé dire qu'il « ne sera pas patient ». Depuis, il essaie de se rattraper et de dire que c'est un conflit privé, qui va devoir se régler sans son intervention, mais le mal est fait.

Plus le gouvernement va s'en mêler, moins l'association patronale va voir l'intérêt de négocier, parce qu'elle va juste attendre qu'une loi spéciale mette fin au conflit. Les commentaires du ministre Boulet ralentissent la négociation au lieu de l'accélérer.

### LA MOBILISATION

O. D. : Sinon, comment s'est déroulée la mobilisation de vos membres sur le terrain ?

A. R. : On a vu une très belle solidarité à travers tout le Québec ! Beaucoup de membres se déplacent sur les lignes de piquetage. Des fois, certaines entreprises ont simultanément des projets en résidentiel et dans d'autres secteurs, donc elles vont envoyer les gens qui devraient débrayer en résidentiel vers d'autres chantiers. Ça a amené certains médias à dire que les membres ne respectent pas la grève, c'est complètement faux.

Nous avons effectué des visites – pédagogiques et pacifiques – sur certains sites pour sensibiliser les travailleurs et travailleuses à l'importance de respecter la grève, ce qui est toujours bien reçu. Par contre, on a vu beaucoup d'agressivité de la part de certains employeurs qui avaient un ton très hargneux face aux grévistes sur les lignes de piquetage. ◀

QUÉBEC  
UNE NATION À CÉLÉBRER

Bonne  
St-Jean

SOCIÉTÉ  
SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTRÉAL

# La politique québécoise

## Pourquoi la CAQ déteste-t-elle tant les travailleuses et les travailleurs?

### Les vieilles idées des jeunes caquistes

Sylvain Martin

**D**ernièrement, l'aile jeunesse de la CAQ a choisi comme thème de son prochain congrès « Ça va brasser ». La Commission Relève de la CAQ (CRCAQ) invite le parti et, par le fait même, le gouvernement à s'attaquer aux travailleuses et travailleurs du Québec.

Selon ce qu'ont rapporté des médias, trois résolutions seront discutées au congrès de la CRCAQ. Une première viserait à restreindre l'utilisation des cotisations des membres « afin qu'elles ne servent pas à des fins politiques ou partisanes ».

Une deuxième rendrait obligatoire la publication détaillée des dépenses des associations et de leurs dirigeants et, finalement, la CRCAQ souhaite qu'un vote à la majorité de l'ensemble des membres soit requis, lors d'une décision majeure, comme une grève, sous prétexte que les associations syndicales doivent respecter le mandat qui leur est attribué, soit de représenter tous leurs membres.

#### DE VIEILLES IDÉES DE L'ÈRE HARPER

À la lecture de ces résolutions, je me suis demandé si c'était vraiment la volonté des jeunes caquistes ou plutôt une commande du chef du parti. Normalement, on s'attend à ce que l'aile jeunesse d'un parti politique mette de l'avant des idées innovatrices. Mais là, c'est tout le contraire.

Ce sont de vieilles idées de droite qui datent de plusieurs dizaines d'années. Le gouvernement Harper s'en était d'ailleurs inspiré, lors de son dernier mandat, en déposant des projets de loi qui, sous le couvert d'une améliora-

tion de la démocratie syndicale, avaient plutôt comme véritable objectif de museler les associations syndicales des travailleuses et des travailleurs.

Je tiens ici à souligner l'utilisation des mots *travailleuse* et *travailleur*, parce que toutes ces mesures de muselage ne sont jamais proposées pour les syndicats d'employeurs que sont, par exemple, les conseils du patronat, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ou encore les fédérations des chambres de commerce.

La définition du dictionnaire d'un « syndicat » étant « association qui a pour objet la défense d'intérêts professionnels. Syndicat ouvrier, syndicat patronal ». Vous n'avez qu'à consulter la mission de ces associations et vous constaterez qu'elles ont toutes comme mandat la défense des intérêts de leurs membres, tout comme les syndicats de travailleuses et de travailleurs. Pourtant, elles ne sont jamais visées par les mesures de muselage proposées par la droite.

#### L'ACTION POLITIQUE SYNDICALE

Toutes les associations syndicales, quelles qu'elles soient, doivent pouvoir intervenir au plan politique, que ce soit dans le processus législatif ou électoral. Un syndicat qui n'intervient pas dans la sphère politique manque à son mandat de représentation de ses membres. Pire encore, les personnes qui voudraient limiter l'action politique des syndicats ouvriers portent une attaque directe aux droits des travailleuses et des travailleurs.

Imaginez une société où un gouvernement pourrait déposer des projets de loi qui affectent le quotidien des travailleuses et des travailleurs, comme le projet de loi 89, qui est venu chambarder le droit de grève, ou le projet de loi 59, qui



Au plan humain, je n'ai jamais rencontré un groupe de travailleurs qui rêvait de faire la grève. Le déclenchement d'une grève est le moyen de pression ultime pour les membres d'un syndicat.

a été une refonte totale des lois en santé et sécurité du Québec. Ou encore, un gouvernement qui nierait une crise du logement pourtant évidente aux yeux de tous.

Dans cette belle société proposée par nos « bons amis » de la droite, toutes les associations patronales pourraient participer au processus législatif en faisant des représentations politiques, mais pas les syndicats ouvriers! Non, pas eux!

Parce qu'il aurait été décidé que les syndicats ouvriers doivent être actifs uniquement pour ce qui se passe dans les milieux de travail. Vous diriez que c'est aberrant, un déni total de démocratie. C'est pourtant ce que l'on fait, lorsqu'on veut limiter l'action politique des syndicats ouvriers.

Il en va de même pour la politique électorale. Les syndicats ouvriers doivent pouvoir intervenir en posant des questions aux différents partis politiques, leur soumettre les attentes de leurs membres et informer ces derniers des programmes politiques des différents partis politiques.

#### LES FINANCES SYNDICALES

Concernant les dépenses des dirigeants syndicaux. Il faut être clair. Lorsqu'il s'agit de fraude ou d'une utilisation abusive des cotisations syndicales, il faut que cela soit dénoncé. S'il y a des gestes illégaux de posés, ils doivent être réprimés.

Le Code du travail du Québec prévoit déjà que les associations syndicales doivent divulguer leurs états financiers, une fois l'an, et en remettre une copie gratuitement aux membres qui en font la demande.

J'ai œuvré plus de trente ans au sein du monde syndical et la réalité est que la très grande majorité des représentantes et représentants syndicaux effectuent leur travail, souvent de façon bénévole, que des mécanismes de surveillance des finances syndicales sont en place et fonctionnent, que chaque fois – même si c'est rare – qu'une fraude ou une malversation est commise, le syndicat qui en est victime prend les mesures néces-

saies pour que les personnes soient, le cas échéant, traduites en justice et que de nouveaux processus de contrôles soient mis en place, afin d'éviter que ça se reproduise.

#### LE VOTE SYNDICAL

Concernant la proposition voulant que des votes, comme les votes de grève, soient pris à la majorité de l'ensemble des membres représentés par le syndicat, elle est tout à fait aberrante. En démocratie, on ne demande jamais de prendre en compte la majorité du total des personnes que l'on représente.

La CAQ a été élue par moins de 40 %, non pas de la population totale du Québec, mais des personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote. Et pourtant, tous les jours, ce gouvernement élu par une faible proportion de l'ensemble de la population prend des décisions qui affectent toute la population.

Dans ma carrière syndicale, j'ai présidé des dizaines d'assemblées ayant un vote de grève à l'ordre du jour. Ceux et celles qui pensent que tout ce qu'un dirigeant ou une dirigeante syndicale doit faire pour obtenir un vote favorable à la grève est de se présenter devant ses membres et leur dire « Votez pour la grève et c'est réglé », vivent dans un monde de rêve.

Un vote en faveur d'une grève est ce qu'il y a de plus difficile à obtenir. D'abord, au plan logistique, il faut trouver un ou des moments où le maximum des membres pourra participer. Un vote obtenu dans une assemblée avec la présence d'une minorité de membres est, d'un point de vue stratégique, très néfaste pour un syndicat.

D'abord, parce que l'employeur sait toujours ce qui se passe dans l'assemblée et il se chargera de dire au syndicat que son vote est peu significatif parce qu'il est appuyé par peu de membres. De plus, les membres qui n'auront pas pu participer au vote ne se sentiront pas liés et solidaires du vote. Donc, même si ce vote serait tout à fait légal, au sens du Code du travail, il ne serait pas très utile pour le syndicat, voire nuisible.

#### LA GRÈVE

Au plan humain, je n'ai jamais rencontré un groupe de travailleurs qui rêvait de faire la grève. Le déclenchement d'une grève est le moyen de pression ultime pour les membres d'un syndicat. Toutes les négociations auxquelles j'ai participé avaient une chose en commun : les membres doivent être convaincus que ce que nous proposons est la bonne chose à faire.

Qu'ils soient un petit groupe de dix ou plus d'un millier, chaque fois, nous devons les convaincre, parce que ce sont eux qui paient le prix des actions que nous recommandons et la grève est le prix ultime.

Peu de gens le savent mais, selon le Code du travail, l'employeur peut même demander que sa dernière offre soit présentée aux membres et soumise à un vote secret. Donc, un syndicat ne peut rien cacher concernant les enjeux de la négociation.

Nous devons également expliquer aux membres quel sera le montant de leurs prestations de grève. La grande majorité des syndicats ne peuvent accorder une prestation qui remplace totalement le salaire perdu. On nous demande souvent combien de temps va durer la grève et nous devons répondre que nous n'en avons aucune idée.

Il est essentiel de toujours dire la vérité aux membres afin qu'ils prennent une décision éclairée. Comme je l'ai souvent dit, s'il est difficile d'obtenir un vote de grève fort, il est encore plus difficile de maintenir la solidarité du groupe à mesure que les jours de grève passent.

Ce n'est là qu'un aperçu de ce qui se passe et des objectifs à atteindre durant une assemblée syndicale en vue d'un appui à la grève. On est loin d'un processus simple comme nos « bons amis » de la droite tentent de nous faire croire.

#### LE NOMBRE DE GRÈVES

Il y a une autre donnée très importante qui est totalement évacuée de la conversation, c'est le nombre de conflits de travail. Dans ma carrière syndicale, j'ai participé à près d'une centaine de négociations. Il ne s'est déclenché que quelques grèves, même après avoir obtenu, dans la presque totalité des cas, un vote favorable à la grève. Au Québec, c'est environ 5 % des négociations qui aboutissent à un conflit de travail.

Pour ma part, vouloir rendre plus difficile l'obtention d'un soutien à la grève, et ce, en plus du fait que le ministre Boulet est venu, avec l'adoption du projet de loi 89, faire pencher la balance du rapport de force en faveur des employeurs, est totalement méprisant envers les travailleuses et les travailleurs. J'en suis venu à me poser la question : « Pourquoi la CAQ déteste-t-elle tant les travailleuses et les travailleurs? »

L'auteur est syndicaliste



# Le mouvement souverainiste

## Au retour d'un voyage

### Des leçons de l'Irlande

Anne Michèle Meggs

« Si vous chassez l'armée anglaise demain et que vous hissez le drapeau vert sur le château de Dublin, vos efforts seront vains à moins d'organiser la République socialiste. L'Angleterre continuera de vous dominer. Elle vous dominera par ses capitalistes, ses propriétaires terriens, ses financiers, et tout l'éventail des institutions commerciales et individualistes qu'elle a implantées dans ce pays et qu'elle a nourries avec les larmes de nos mères et le sang de nos martyrs. »

— James Connolly<sup>1</sup>, *Socialism and Nationalism*

L'HISTOIRE IRLANDAISE  
BIEN EN VUE

Un court séjour en Irlande suffit pour attiser la flamme rebelle dans une indépendantiste québécoise. On n'y échappe pas. Dès l'arrivée à Dublin, on passe devant le Jardin du souvenir (Garden of Remembrance) à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie à la lutte pour la liberté de l'Irlande. C'est l'endroit où les leaders de l'insurrection de Pâques 1916 ont été détenus pendant une nuit avant d'être amenés en prison à côté du bureau de poste général qui leur a servi de siège social.

Une salle de Dublin Castle est dédiée à leur mémoire et on apprend que la brutalité des exécutions était telle que l'ensemble de la population se mobilisait pour la cause. Les gares ferroviaires sont nommées en l'honneur de ces rebelles.

Près de la côte nord de l'île, en Irlande de Nord, presque à la frontière avec la République, on trouve la ville de Derry, où on découvre un projet patrimonial inédit. Il s'agit d'une série de murales politiques représentant « The Troubles » et surtout des images commémorant le « Bloody Sunday » du 30 janvier 1972, lorsque l'armée britan-

nique a ouvert le feu sur une manifestation pour la défense des droits civils et a tué quatorze personnes non armées.

UNE PUISSANCE COLONISATRICE  
COMMUNE, DES EXPÉRIENCES  
COMMUNES

L'histoire de la lutte des Irlandais durant des siècles a sonné plusieurs cloches, surtout en considérant que le Québec/Canada et l'Irlande ont vécu sous la même nation colonisatrice, l'Angleterre. Les plantations en Irlande, ressemblaient au *homesteading*, une politique d'expropriation des terres, d'éviction ou de déplacement des occupants (Grand Dérangement en Acadie et Premières Nations dans l'Ouest) et l'installation des personnes originaires d'Angleterre, souvent les riches amis du colonisateur. Il y avait l'interdiction de l'utilisation de la langue – français ou gaélique irlandais – et l'imposition de l'anglais. Il y avait des assermentations d'allégeance au monarque, qui instrumentalisaient la religion en insistant également sur la renonciation de la reconnaissance de l'autorité du pape.

De plus, les Anglais se servaient de la bonne vieille technique de ternir la réputation d'un groupe pour justifier la restriction de ses droits. Les Irlandais ont toujours été décrits par les Anglais comme paresseux, non fiables, corrompus, ignorants, un préjugé qui persiste souvent aujourd'hui. Ça ressemble au Québec bashing, selon vous?

LES VRAIS OBJECTIFS  
DES RÉBELLIONS  
DE 1837-1838 ET DE 1916

Un regard plus attentif aux rébellions de 1916 en Irlande et des Patriotes chez nous dévoile une autre ressemblance. Les deux mouvements sont perçus, jusqu'à aujourd'hui, comme des luttes religieuses, ethniques ou linguistiques, ce qui est faux dans les deux cas.

Ces luttes étaient des luttes de classe, des luttes pour donner une voix



Dans la ville de Derry on découvre un projet patrimonial inédit. Il s'agit d'une série de murales politiques représentant « The Troubles » et surtout des images commémorant le « Bloody Sunday » du 30 janvier 1972.

à des gens qui n'en avaient pas, en faveur de l'égalité pour toutes et tous et pour le partage de la richesse et du pouvoir qui l'accompagne.

La Proclamation de 1916 affirme clairement :

« La République garantit la liberté religieuse et civile, l'égalité des droits et des chances pour tous ses citoyens, et affirme sa volonté de poursuivre le bonheur et la prospérité de toute la nation et de toutes ses composantes, en chérissant également tous les enfants de la nation, sans tenir compte des divisions soigneusement entretenues par un gouvernement étranger, qui ont jadis séparé une minorité de la majorité. »

Même le drapeau des républicains irlandais, inspiré du tricolore français, représentait, et représente toujours, le vert de l'Irlande, l'orange du roi d'Angleterre, Guillaume III d'Orange, et le blanc, symbole de la paix entre les deux communautés. Le tricolore des Patriotes représentait les trois nations principales sur le territoire du Bas-Canada, les Irlandais, les Canadiens-français et les Anglais.

Quant aux Patriotes du Bas-Canada, la résolution 55 des 92 résolutions de 1834 stipule que «[...] les vœux de la grande majorité de la classe des sujets de Sa Majesté d'origine britannique sont unis et communs avec ceux d'origine française et parlant la langue française.»

La Déclaration d'indépendance de 1838, signée par Robert Nelson, en tant que président du gouvernement provisoire, va encore plus loin :

« [...] sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les mêmes droits : les Sauvages cessent d'être sujets à aucune disqualification civile quelconque, et jouiront des mêmes droits que les autres citoyens de l'État du Bas-Canada.

Que l'on déclare abolie toute union entre l'Église et l'État. Toute personne a le droit d'exercer librement la religion et la croyance que lui dicte sa conscience. »

On y ajoute la liberté « pleine et entière » de la presse, la confiscation des terres de l'Église et beaucoup plus.

Il est clair que ces luttes visaient les élites qui tenaient à maintenir le contrôle, à leurs propres fins, des terres et des richesses qui en découlent.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE,  
UNE LUTTE DE CLASSE

Le mouvement de libération du peuple québécois du 20<sup>e</sup> siècle défendait les mêmes valeurs démocratiques et de protection des personnes marginalisées. Il visait à se libérer du joug de l'Église catholique avec la prise du contrôle par l'État québécois des systèmes d'éducation et de santé. Il a reconnu l'importance d'un système d'énergie géré par l'État pour l'ensemble de la population.

Parmi les premiers gestes du Parti Québécois à son arrivée au pouvoir figuraient la gestion du financement

électoral pour éviter l'ingérence de l'argent dans notre démocratie et la loi anti-briseur de grève pour protéger le droit de grève des syndicats. Le mouvement syndical a d'ailleurs joué un rôle critique dans cette révolution sociale, culturelle et économique.

René Lévesque, dans son autobiographie, faisait ainsi l'éloge de Jacques Parizeau, ministre des Finances :

« [...] au-delà de cette image qu'il soignait avec volupté, il aura été à mon avis parmi les plus efficaces en même temps que le plus progressiste de tous les grands argentiers du Québec. [...] doté d'une conscience aigüe des iniquités du sort. [...] Quitte à taxer davantage les gens aisés, il parvint à réduire peu à peu le fardeau des humbles<sup>2</sup> ».

Bernard Landry parlait de faire croître la richesse du Québec pour pouvoir mieux la répartir pour le bien commun.

L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC  
PASSE PAR LA LUTTE  
POUR LE BIEN COMMUN

La lutte contre les inégalités et pour la démocratie et les droits de la personne et des travailleuses et travailleurs derrière le mouvement indépendantiste a pris différentes formes dans les dernières décennies ici et ailleurs avec les printemps arabe et érable, les mouvements Occupy, les Gilets jaunes. Elle s'est liée étroitement au mouvement environnemental. C'est normal, parce qu'on parle toujours de l'utilisation des terres.

Dans les années 1980, c'était l'altermondialisme. Quelle tristesse donc d'entendre le candidat péquiste d'Arthabaska, Alex Boissonneault, se définir comme étant de centre droit. Ce faisant, il avoue que « l'erreur de jeunesse » n'était pas seulement son choix des moyens en 2001 pour défendre ses valeurs, mais les valeurs elles-mêmes.

Les milliardaires, GAFAM et d'autres multinationales appuieront toujours les mouvements identitaires de droite qui défendent les divisions religieuses, ethniques, et autres, parce que ce sont d'excellentes distractions des vrais enjeux des peuples. Dans notre quête pour la liberté au Québec, ne soyons pas dupes.

Comme a écrit John Connolly en 1910 :

« Lorsque les questions liées aux intérêts de classe sont écartées du débat public, cela représente une victoire pour la classe possédante et conservatrice, dont la seule chance de préserver sa sécurité repose justement sur cette exclusion. »

— James Connolly, *Le travail dans l'histoire de l'Irlande*. ◀

[1] James Connolly était un syndicaliste socialiste et un des chefs de la Rébellion de 1916 exécutés par les Anglais. (Traductions de Thomas Gauvin)

[2] René Lévesque (1986) *Attendez que je me rappelle...* Québec/Amérique. p. 397.

**L'immigration au Québec**  
COMMENT ON PEUT FAIRE MIEUX

Anne Michèle Meggs  
Préface de Pierre Fortin

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

## INCONTOURNABLE

# L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

### Comment on peut faire mieux

PAR ANNE MICHÈLE MEGGS  
PRÉFACE DE PIERRE FORTIN

---

Éditions du Renouveau québécois  
25 \$

Faites votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,  
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4  
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

## Chassez les groupes linguistiques, ils reviennent au galop

## Rapport Dubreuil (4) : l'ignorance volontaire

Charles Castonguay

« Qu'est-ce qu'un francophone? », se demande le commissaire à la langue française dans le Cadre théorique qui sous-tend son rapport « Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances ». Cette question de Benoît Dubreuil correspond au titre du chapitre de Jean-Benoît Nadeau dans « Le français en déclin? » (Del Busso, 2023), dirigé par Jean-Pierre Corbeil, Richard Marcoux et Victor Piché. Avec de pareils maîtres à penser, on devine la suite.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?

Dubreuil considère qu'en l'absence d'assimilation, que l'on définisse une personne comme francophone par sa langue maternelle ou par sa langue parlée le plus souvent à la maison, ou langue d'usage, « ne soulève pas de difficultés particulières ». La Palice n'aurait pu dire mieux.

Les difficultés surgissent avec l'assimilation : « Mais qu'en est-il d'une personne dont le français est la langue maternelle, mais qui a par la suite adopté l'anglais et qui s'exprime aujourd'hui plus aisément dans cette langue? Qu'en est-il encore d'une personne qui n'a appris le français qu'à l'âge adulte, mais qui en fait aujourd'hui un usage prédominant dans sa vie de tous les jours? »

C'est simple comme bonjour. Le premier individu est un francophone anglicisé. Le second, un allophone – ou anglophone – francisé. On peut être francophone selon sa langue maternelle ou selon sa langue d'usage. Tout dépend du moment en question. Celui de la petite enfance ou du recensement.

Le commissaire emprunte plutôt un cul-de-sac : « Il est possible d'éviter les difficultés en adoptant une définition plus inclusive [...], par exemple, l'ensemble des personnes ayant une certaine connaissance du français. Cette approche n'est pas illégitime. C'est d'ailleurs celle qui est utilisée lorsqu'on [c'est-à-dire Marcoux] cherche à déterminer le nombre de "francophones" à l'échelle mondiale. Elle a néanmoins l'inconvénient de masquer les écarts importants qui peuvent exister quant aux compétences, aux attitudes et aux motivations des locuteurs du français. »

Disons-le plus carrément. On peut avoir une « certaine connaissance » du français sans jamais le parler.

Dubreuil déclare finalement forfait. « De notre point de vue, il n'est pas nécessaire [...] d'asseoir une définition univoque des groupes linguistiques. Notre cadre théorique s'appuie plutôt sur l'idée que chaque personne possède un répertoire linguistique, c'est-à-dire un ensemble de compétences couvrant une ou plusieurs langues [...]. Chaque personne dispose aussi d'attitudes par rapport aux langues (positives, négatives ou neutres), ainsi que d'attentes



On peut avoir une « certaine connaissance » du français sans jamais le parler.

par rapport à la langue qui doit être utilisée dans tel ou tel contexte. »

## COMPLIQUÉ?

## LE RESTE EST À L'AVENANT.

Adieu francophones, groupes linguistiques, assimilation. Adieu à un pan de savoir qui fait ressortir comme nul autre l'urgence d'agir pour résoudre la présente crise. Dubreuil s'en balance : « Nous sommes [...] convaincus d'avoir réussi à produire une synthèse cohérente [...] des approches les plus pertinentes à l'analyse de la situation linguistique du Québec actuel. »

UN SUIVI BÂCLÉ DU FRANÇAIS  
COMME LANGUE D'USAGE

Un graphique tient lieu au commissaire de suivi du français comme langue d'usage. Il ne zieute, dit-il, que les réponses uniques, sans avoir « procédé à une répartition des réponses multiples. » Comme justification, il avance entre autres que « les changements apportés aux questions sur les langues parlées à la maison [au recensement de 2021] ont réduit de façon importante le

nombre de réponses multiples au Québec. »

Vérification faite, son graphique se fonde au contraire sur l'ensemble des données, simplifiées de façon standard en répartissant les réponses multiples de manière égale entre les langues déclarées. Par surcroît, loin de reculer, le français comme langue d'usage en combinaison avec une autre langue a progressé en 2021. Notamment grâce à une étonnante poussée de 52 % dans la fréquence des déclarations du français à égalité avec l'anglais.

Statistique Canada, ainsi que son analyste Éric Caron-Malenfant (voir « Les changements au contenu linguistique dans le recensement de 2021 : une mise au point », qu'il cosigne avec Corbeil dans *Le français en déclin?*), passent ce phénomène sous silence. En matière de langue, mieux vaut consulter soi-même les données que de faire confiance à ce qu'en racontent des intéressés.

LES PORTEURS DU BILINGUISME  
ANGLAIS-FRANÇAIS

Dubreuil se borne à noter l'évolution de la connaissance du français et de l'anglais dans l'ensemble de la population du Québec, assortie d'explications convenues, genre « la croissance continue du bilinguisme anglais-français [...] est principalement portée par l'investissement toujours plus grand des francophones dans l'apprentissage de l'anglais. » Mais d'où sortent donc ces « francophones »? Honnis soient les groupes linguistiques, non?

Bravons ce blocage à la Corbeil. Entre 2001 et 2021, la connaissance de l'anglais parmi les Québécois francophones (langue maternelle) est passée de 36,6 à 42,3 %, alors que celle du français parmi les anglophones n'est passée que de 66,7 à 67,8 %.

Instructif, le recours aux groupes linguistiques? S'en priver relève de l'ignorance volontaire.

UNE MISE EN ŒUVRE  
INCOHÉRENTE ET INADMISSIBLE  
DE LA PLOP

Le commissaire emploie la PLOP (première langue officielle parlée) pour estimer l'utilisation « potentielle » du français. D'entrée de jeu, son schéma explicatif du calcul de la PLOP est défectueux. Il passe à côté des allophones (langue maternelle et d'usage)

bilingues anglais-français, qui forment la majorité des Québécois ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP.

Dubreuil passe aussi sur la tache originelle qui disqualifie cet indicateur. La PLOP priorise la langue maternelle sur la langue d'usage. Elle compte ainsi un francophone anglicisé comme un utilisateur potentiel du français, alors qu'il s'agirait plutôt d'un utilisateur potentiel de l'anglais (lire « Une démythification de la PLOP de Statistique Canada » et « Un autre pas vers un Québec bilingue », *L'aut'journal*, mars 2017 et novembre 2024).

Dubreuil a beau garantir par ailleurs que « la PLOP ne permet pas de mesurer un transfert linguistique [c'est-à-dire l'assimilation] ni d'estimer le nombre de "francophones" ». Il s'en empare dans ses Études complémentaires pour estimer le nombre de « francophones » parmi la population, la main-d'œuvre ou la jeunesse. À tel point que « de PLOP française » et « francophone » finissent par faire figure de synonymes.

Le comble, c'est que le commissaire y emploie aussi la PLOP pour mesurer l'assimilation! « La bonne tenue de l'anglais [...] s'explique par sa capacité élevée à recruter de nouveaux locuteurs [...]. Ainsi, en 2021, le ratio était de 1,48 [ce qui représenterait un bénéfice de 48 %] entre la part de la population québécoise ayant l'anglais comme PLOP (13,0 %) et la population de langue maternelle anglaise (8,8 %). À l'inverse, le ratio équivalent pour le français n'était que de 1,08 [soit un bénéfice de 8 %]. Les effets de cet écart [de 48 à 8 %, ou de 6 à 1] sont un affaiblissement relatif du poids du français par rapport à l'anglais pour les indicateurs de la langue maternelle, de la langue parlée à la maison et de la PLOP. »

Dubreuil fabule. La PLOP ne convient pas pour mesurer l'assimilation. Par exemple, un allophone, langue maternelle et d'usage, qui connaît le français mais non l'anglais est de PLOP française. Cependant, il ne le sera plus aussitôt qu'il apprend l'anglais. Il devient alors possible que lui-même et ses enfants éventuels ne soient jamais ni de langue maternelle, ni de langue d'usage, ni de PLOP française. Et inversement pour un allophone qui n'a l'anglais comme PLOP que parce qu'il connaît l'anglais sans encore connaître le français.

L'assimilation ne s'apprécie adéquatement qu'en comparant la composition de la population selon la langue d'usage à celle selon la langue maternelle. Chassez les groupes linguistiques, ils reviennent au galop.

On constate alors que le pouvoir d'assimilation de l'anglais domine celui du français bien plus fortement encore que ne le donne à penser le commissaire, soit par un facteur de neuf à un, au lieu de six à un. Ignorance volontaire, quand tu nous tiens! ◀



## Fonderie Horne : Demande d'autorisation d'une action collective

### Contaminants toxiques ou cancérigènes

Marc Nantel

**A**u nom de la population de Rouyn-Noranda, la citoyenne Julie Fortier et le citoyen Miguel Charlebois ont fait une demande d'autorisation pour une action collective contre Glencore Corporation, propriétaire de la Fonderie Horne, et le Procureur général du Québec en raison des préjudices que la fonderie leur cause en rejetant dans l'atmosphère des contaminants toxiques ou cancérigènes, tels que l'arsenic, le plomb, le cadmium et le nickel. Cette demande a été entendue du 12 au 16 mai 2025 au palais de justice de Rouyn-Noranda.

#### RECEVABILITÉ DE LA CAUSE

Afin de juger si les conditions nécessaires pour entendre la cause en justice sont remplies, le juge évalue si les membres du groupe ont une question commune, si la cause juridique se défend, si une action collective est mieux adaptée que plusieurs petits procès, si les deux demandeurs sont adéquats et si le délai de prescription de trois ans est respecté.

#### POSITION DU DEMANDEUR ET DE LA DEMANDERESSE

La limite du territoire visé par l'action collective a été modifiée lors de l'audience et s'établit maintenant à un



Lors de l'audience, le juge a constaté l'incongruité entre la plaidoirie de Glencore et du PGQ. Le premier insiste sur le fait que les dangers sont faibles et inconnus et l'autre insiste sur le fait que la population est au courant des dangers depuis longtemps.

Photo: CANNA

Pour ce qui est de la responsabilité du ministère de l'Environnement, les avocats soulèvent que le pouvoir discrétionnaire qui lui est octroyé le soustrait de toute responsabilité concernant la contamination à long terme des citoyens.

Selon eux, l'article 197 de l'AA ne s'applique pas comme l'entendent les demandeurs.

#### POSITION DE LA FONDERIE HORNE (GC)

Les avocats signalent que la réclamation des demandeurs mettrait l'avenir de la fonderie en danger et que plusieurs employés perdraient leur emploi.

Ils insistent pour dire que la compagnie a toujours respecté les exigences des autorisations ministérielles. Elle aurait toujours tenu la population au courant à la hauteur de ses connaissances. Elle clame qu'elle ne reconnaît pas les dangers identifiés par la santé publique en 2018 et 2019. En appui à leur argumentaire, les avocats reconnaissent plutôt l'étude de biosurveillance tenue en 2005-2006.

Cette étude démontrait que les échantillons d'urine des habitants du quartier Notre-Dame vivant autour de la fonderie n'étaient pas plus contaminés à l'arsenic que la population à 10 km de la fonderie. Ils omettent de dire que le test d'urine est hautement critiqué pour mesurer le taux de contamination d'une population.

Tout comme le PGQ, ils réitèrent que le délai de prescription n'est pas respecté. Ils contestent aussi le périmètre de contamination établi par les demandeurs. Ils demandent au juge de réduire la zone du recours aux gens vivant dans le quartier Notre-Dame, ce qui limiterait les plaignants à quelques milliers de personnes au lieu de plus de 45 000.

#### COMMENTAIRES DU JUGE

Lors de l'audience, le juge a émis des commentaires. Il indique que le gouvernement et la Fonderie Horne ont établi une zone tampon en mars 2023 dans le quartier Notre-Dame, qui oblige à délocaliser les résidents. Cela démontre une reconnaissance de dangers potentiels à vivre autour de la fonderie.

Il constate l'incongruité entre la plaidoirie de Glencore et du PGQ. Le premier insiste sur le fait que les dangers sont faibles et inconnus et l'autre insiste sur le fait que la population est au courant des dangers depuis longtemps.

La décision du juge sur la demande d'une action collective sera déposée au plus tard d'ici six mois. ◀

rayon de 10 km autour de la Fonderie Horne.

Deux sous-groupes ont été identifiés. Le premier est représenté par des citoyens qui ont habité le territoire visé à un moment ou à un autre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1991 et qui ont subi ou subissent toujours de la crainte, de l'anxiété, du stress, de la colère, de la culpabilité ou tout autre dommage similaire en raison des émissions de contaminants toxiques et/ou cancérigènes de la Fonderie Horne.

Le deuxième sous-groupe est représenté par des citoyens qui ont habité le secteur visé à un moment ou à un autre depuis le 23 octobre 2020 et qui ont subi ou subissent une perte financière (entretien du terrain, de la résidence, etc.) ou d'autres inconvénients en raison des émissions de contaminants.

Les demandeurs plaident qu'il faut obliger la Fonderie Horne à réduire toutes ses émissions de contaminants de façon à se conformer aux normes québécoises malgré l'autorisation ministérielle de 2023-2028.

Ils identifient la publication du rapport de l'INSPQ en 2022 comme l'élément déclencheur qui a alerté la population des dangers pour la santé, ce qui respecterait le délai de prescription de trois ans.

Selon leurs avocats, la fonderie et le gouvernement savaient depuis 1970 que les émissions rejetées par l'usine représentaient un danger pour la santé de la population, mais ne l'ont pas ouvertement informée de sorte qu'elle n'a pas pu réagir à la menace.

En 1979, les rapports du Bureau d'études sur les substances toxiques (BEST) recommandent au gouvernement de corriger la situation. À titre de preuve additionnelle, les avocats ont déposé un rapport produit en 2004 par le comité interministériel formé de scientifiques. Ce rapport recommandait que la fonderie baisse les rejets d'arsenic

dans l'air à 10 ng/m<sup>3</sup> en 18 mois et dépose par la suite un plan pour baisser les émissions à 3 ng/m<sup>3</sup>.

Le gouvernement n'a pas exigé cette mesure et a signé en 2007 une autorisation ministérielle (appelée à cette époque attestation d'assainissement) à 200 ng/m<sup>3</sup> annuellement, ce qui prouverait le laisser aller du ministère de l'Environnement.

Les avocats soulignent également qu'il n'existe pas de droits acquis de pollution, même si la fonderie opérait avant l'établissement du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) de 2011. Ils s'appuient sur l'article 197 qui stipule qu'un projet ne peut être autorisé, s'il est susceptible d'ajouter des contaminants dans l'air dont la concentration est déjà supérieure aux normes en vigueur.

#### POSITION DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (PGQ)

Le délai de prescription est un des arguments chaudement débattus. Les avocats prétendent que la population a été mise au courant des dangers il y a longtemps et qu'elle n'a jamais contesté les autorisations ministérielles des années 2007, 2010, 2017 et 2023, ce qui rendrait la cause prescrite puisqu'elle dépasse les trois ans.

Les avocats qualifient de « théorie du choc » le dépôt de la publication de l'INSPQ en 2022 et ne reconnaissent pas cet événement comme étant le début du recours collectif. À leur avis, l'ignorance de la population est indéfendable puisque l'information était disponible dans les médias et sur les réseaux sociaux.

La responsabilité de non-publication de l'annexe 6 d'un rapport, où l'on indiquait les risques statistiques des dangers pour la santé, appartiendrait à la Santé publique de l'Abitibi et du Témiscamingue. Ceci disculperait le ministère de la Santé de toute responsabilité et l'exclurait du recours.

**VACANCES À LA SÉPAQ EN VUE?**

**PAS SI LA CAQ NE FAIT RIEN.**

**Avec des salaires aussi ridicules, notre patience a DES LIMITES.**

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

**Simon Rainville** Chaque journée apporte sa nouvelle frasque de Donald Trump.

## Du Dôme d'or à l'entente rouillée

**S**a querelle enfantine avec Elon Musk pourrait quasiment être drôle, si elle n'avait pas lieu entre deux des hommes les plus puissants du monde. Derrière cette apparente gaminerie, il ne faudrait pas oublier qu'ils peuvent tous deux mener le monde vers encore davantage d'instabilité.

Cherchant à ramener le monde à l'époque où les États-Unis le dominaient outrageusement, soit au début de la Guerre froide, Trump utilise des moyens de propagande peu subtils, comme au temps de l'ordre bipolaire.

### UNE LANGUE POUR IMPOSER SON ORDRE INTERNATIONAL

Son Dôme d'or rappelle le projet Star Wars inventé par le président Reagan, il y a 40 ans, au moment où il qualifiait l'URSS d'« Empire du mal ». Un bouclier devait protéger les États-Unis de toute attaque soviétique. L'impossibilité technique d'un tel projet n'a pas empêché Reagan d'atteindre son double objectif : montrer sa fermeté face à son ennemi, tout en gavant le public américain d'images rassurantes feignant la surpuissance. Le Dôme de Trump est en or alors que celui de Reagan était étoilé. Autre temps, autre mythe : même procédé.

En 2004, le président Bush fils a lui aussi laissé planer la création d'un dôme protecteur, alors qu'il débutait sa « war on terror » dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Tant pour Bush fils que pour Reagan, l'imaginaire déployé a surtout servi à justifier des actes de guerre et une augmentation du budget militaire. Il n'en est pas autrement pour Trump.

En quelques mois, ce dernier a réussi à imposer son ordre du jour en pervertissant la langue internationale en fonction de son propre langage, comme il le fait en politique intérieure depuis 2016. Mark Carney ne rate d'ailleurs aucune occasion d'avoir recours à la langue trumpienne quand elle sert ses

intérêts. Ainsi, le premier ministre ne parle-t-il plus de la recherche d'une nouvelle entente commerciale avec Washington, mais d'une « entente économique et sécuritaire ».

### UN COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL CANADIEN

La rhétorique guerrière, déjà présente avant cette année, mais exacerbée par Trump, prend de l'ampleur un peu partout. Carney, en financier vorace, flaire la bonne affaire. Il laisse entendre que le Canada atteindra, dès cette année, la cible de 2 % du PIB en dépenses militaires fixée par l'OTAN. Sa justification : l'économie canadienne développera un complexe militaro-industriel.

Déjà, Doug Ford fait adopter sous le bâillon le projet de la loi 5, qui permet à l'Ontario d'augmenter significativement l'extraction des minéraux nécessaires à la technologie militaire. François Legault en fait de même avec la loi 69 sur l'énergie.

Le premier ministre québécois affirme même que la haute technologie du Québec est un atout important pour l'industrie de l'armement. En bon autonomiste, qui se fait croire qu'il défend le Québec, Legault ouvre grand la porte à une nouvelle dépossession des Québécois. Karl Blackburn, candidat à la chefferie du PLQ, affirme quant à lui que le Québec a plusieurs avantages lui permettant de devenir un joueur important dans l'industrie militaire (chantier naval, aérospatial, intelligence artificielle, etc.).

Pour rationaliser les dépenses, Carney veut faire du Canada une seule économie, sans égard aux besoins et aux spécificités du Québec, tout en ne déplaçant pas à Trump. Au sujet du Dôme d'or, il avance prudemment : « Oui au bouclier, mais... » Mais quoi? Quelles concessions devra-t-il faire?

### AU SERVICE DES ÉTATS-UNIS

Il va de soi que Trump s'intéresse aux ressources naturelles (en particulier



Une industrie militaire au Canada? Attention aux chimères de la croissance portées par la guerre : de nouveaux débouchés nécessitent de nouvelles guerres.

les minerais stratégiques et les minéraux rares) du Canada et au passage de l'Arctique en cette ère de réchauffement climatique et de tensions avec la Russie et la Chine. C'est ce qui explique en partie sa lubie du 51<sup>e</sup> État.

Carney marche d'ailleurs au pas et affirme, pour sa part, vouloir faire du Canada une superpuissance énergétique. Il reprend ainsi le rôle que les États-Unis imposent au Canada depuis plus d'un siècle : fournir les matières premières et l'énergie à faible coût à une économie américaine qui se charge de les transformer et d'en récolter la plus-value.

Si le premier ministre fédéral insiste sur des projets (toujours inexistant) de pipeline *from coast to coast*, il est fort à parier que c'est pour mieux passer sous silence les projets, bien réels, d'Hydro-Québec. Pour faire fonctionner toute cette industrie énergivore, la société d'État semble être une vache à lait capable de nourrir plusieurs mégaprojets. On peut penser à des centres de données, des serveurs et des infrastructures informatiques, qui font du Québec une terre d'accueil toute désignée. Michael Sabia, bon libéral de l'époque Charest, était aux commandes d'Hydro-Québec pour faciliter le tout.

### UNE PARTICIPATION ACCRUE?

Mais souhaitons-nous vraiment participer à cette militarisation croissante du monde? Carney évoque de plus en plus directement une entente sécuritaire

avec l'Union européenne, en plus d'une entente avec les États-Unis. Le Canada, déjà objet de convoitise à cause de sa position géostratégique, qui prend de l'importance, et de ses ressources en eau potable et autres ressources naturelles, a-t-il intérêt à suivre la politique trumpienne, qui n'est rien d'autre qu'un retour à l'impérialisme du 19<sup>e</sup> siècle? Comment ne pas s'apercevoir que plus d'ententes de sécurité rendent le monde moins sécuritaire?

Jour après jour, la géopolitique mondiale devient plus instable, plus imprévisible. Sergueï Karaganov, l'un des principaux conseillers de Vladimir Poutine en matière de nucléaire, écrivait même en 2024 dans la revue *Le grand continent* : « Pendant de nombreuses décennies, la paix relative dans le monde a reposé sur la peur des armes nucléaires. Ces dernières années, avec l'«accoutumance» à la paix, la dégradation intellectuelle mentionnée précédemment et l'affaiblissement de la conscience des sociétés et des élites, un «parasitisme stratégique» s'est développé : la guerre, même nucléaire, n'est plus redoutée. »

### LE COÛT DE LA DÉPENDANCE

Qui plus est, si le Canada atteint effectivement la cible de 2 % de son PIB, où coupera Carney? Et, par le fait même, où pigera la CAQ pour financer cet effort de guerre? En santé et en éducation, comme toujours. Puis on s'en prendra aux syndicats, comme l'indique déjà le ministre Drainville, qui

appelle à « frapper dans le nid de guêpes ».

Face aux menaces de Trump, Carney a décidé de négocier des ententes qui lient sécurité et commerce. Il espère s'entendre avec l'intimidateur, avant le prochain sommet du G7 de la mi-juin. Il nous place devant un choix intenable. À moyen terme, la population devra choisir entre son portefeuille et sa sécurité. D'un côté, une entente économique pas trop défavorable, couplée à un traité ou une entente franchement défavorable en matière de sécurité. De l'autre, un refus de l'entente sécuritaire américaine et une entente économique franchement néfaste. À la place du Dôme d'or que fait miroiter Trump, Carney se retrouvera avec une entente rouillée.

Le Québec pourra-t-il faire entendre sa voix? Bien sûr que non. Il faudra néanmoins que le Bloc amène ces questions de la plus haute importance dans l'espace public. Il est impératif que le PQ fasse aussi de cet enjeu un cheval de bataille.

**Une industrie militaire au Canada? Attention aux chimères de la croissance portées par la guerre : de nouveaux débouchés nécessitent de nouvelles guerres. Et le Canada, habitué à vivre loin de tous les conflits, deviendra un endroit de moins en moins sécuritaire. C'est d'autant plus navrant puisque le contrôle du pouvoir militaire et des relations internationales échappe encore et toujours à notre nation.** ◀



**Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY**

Directeur et rédacteur en chef  
**Pierre Dubuc**  
Rédacteur en chef adjoint  
**Simon Rainville**  
Secrétaire de rédaction  
**Louis Bourgea**  
Infographiste  
**Réjean Mc Kinnon**

Correcteur d'épreuves  
**Louis Bourgea**  
Abonnements  
**Louis Bourgea**  
Adjoint administratif  
**Vyvyan Dorais**  
Maquette  
**Jean-Claude Germain**  
**Olivier Lasser**

Webmestres  
**Louis Bourgea**  
**Mathieu Roy**  
Collaboration spéciale  
**Simon Banville**  
**André Binette**  
**Boris**  
**Yann Leduc**  
**Robin Philpot**

## Campagne de soutien

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**

**4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4**

**Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).**

**Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire**

« Moins! La décroissance est une philosophie », par Kohei Saito (Seuil, 2024)

## Vive la décroissance!

Pierre Dubuc

**K**arl Marx en faveur de la décroissance! L'affirmation surprend. Marx a toujours été associé à la primauté du développement des forces productives. Mais la relecture de l'œuvre de Marx par le japonais Kohei Saito l'amène à remettre cela en question dans son livre « Moins! La décroissance est une philosophie », un succès de librairie publié dans 12 pays.

Kohei Saito est docteur en philosophie de l'Université Humboldt de Berlin et professeur associé à l'Université de Tokyo. Il participe à un projet international de réédition intégrale des textes de Marx et Engels. L'œuvre est gigantesque. Elle dépassera, écrit-il, les 100 volumes et on y trouvera quantité de documents jamais publiés auparavant.

Chez le jeune Marx, la primauté des forces productives est sans conteste affirmée et les effets destructeurs de la production sur l'environnement sont ignorés. Mais, plus tard, dans les pages du *Capital*, on ne trouve nulle part d'arguments élogieux sur le développement des forces productives par le biais de la modernisation.

Saito s'intéresse particulièrement à la période de 15 ans entre la publication du premier volume du *Capital* et la mort de Marx en 1883, au cours de laquelle il a très peu publié, mais a démontré une grande ferveur pour l'étude des sciences naturelles. Dans ses nombreuses notes de lecture, il aborde des thèmes écologiques, tels que la déforestation excessive, la surutilisation des combustibles, l'extinction des espèces comme autant de contradictions du capitalisme. Une rupture totale avec la primauté des forces productives.

### LE COLONIALISME

Le jeune Marx justifiait aussi le colonialisme sous prétexte qu'il apportait la civilisation et la modernisation aux

«peuples barbares» et préparait les conditions d'une révolution sociale. Il soutenait, par exemple, que l'impérialisme britannique allait conduire à une révolution sociale en Hindoustan et que, «quels que fussent les crimes de l'Angleterre, elle fut un instrument inconscient de l'histoire en provoquant cette révolution.»

Mais, en 1881, virage à 180 degrés. Dans une lettre à Vera Zassoulitch, Marx affirme clairement que l'analyse historique présentée dans *Le Capital* est strictement limitée à l'Europe occidentale. Il soutient qu'il n'est pas nécessaire de détruire les communes rurales restantes en Russie en poussant à la modernisation, qu'au contraire, en Russie, ces communes peuvent devenir des bases importantes de résistance contre un capitalisme qui ne cesse de s'étendre et tente de couvrir le monde entier.

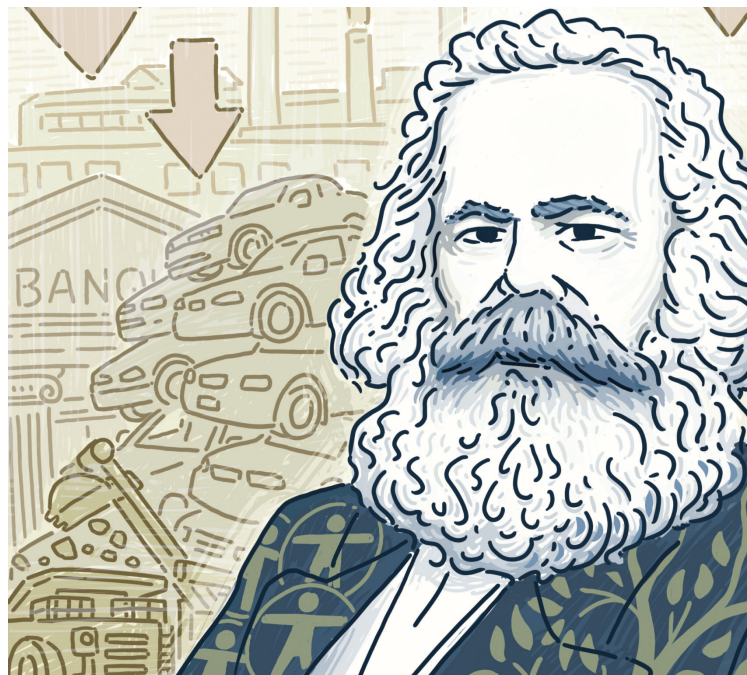
Dans la préface à la deuxième édition russe du *Manifeste du Parti communiste*, il va encore plus loin : «La propriété commune actuelle de la Russie pourra servir de point de départ à une évolution communiste.»

### DURABILITÉ ET ÉGALITÉ SOCIALES

Qu'est-ce qui a amené Marx à ce retournement? Selon Saito, c'est, au départ, l'étude de l'épuisement des sols causé par «l'agriculture spoliatrice» de son contemporain, le chimiste Justus von Liebig. Pour ce dernier, il était essentiel de veiller à ce que les matières inorganiques absorbées par les céréales soient restituées au sol, après consommation, afin d'en maintenir la fertilité.

Pendant toute sa vie, l'être humain ne cesse de travailler la nature. Il produit. Il consomme. Il rejette. Cette interaction cyclique avec la nature est ce que Marx appelle le métabolisme matériel entre l'être humain et la nature.

Pour Marx, l'être humain entre en relation avec la nature non pas comme les autres animaux, mais d'une manière particulière qu'est le «travail». Le capita-



Le livre de Saito nous ramène aux écrits de celui qui a proposé une transformation fondamentale de la société : Karl Marx.

lisme perturbe considérablement le métabolisme matériel entre l'être humain et la nature. Au-delà d'un certain niveau, les effets négatifs l'emportent.

«Les conditions ainsi créées provoquent une rupture irrémédiable dans le métabolisme déterminé par les lois de la vie, d'où le gaspillage des ressources de la terre que le commerce étend bien au-delà des frontières nationales.» (Marx, *Le Capital*)

Marx s'intéresse aussi aux peuples germaniques, qui considéraient la terre comme un bien commun, n'appartenant à personne. Ils avaient donc établi un système de répartition égalitaire des terres pour éviter que certains ne profitent de la générosité de la nature et veillaient à empêcher l'accaparement des richesses, ce qui permettait également d'empêcher les relations de domination ou de subordination entre membres de la communauté. Et la terre n'appartenant à personne, elle est protégée de l'arbitraire de propriétaires éventuels, ce qui garantissait la durabilité des sols.

Marx prend alors pleinement conscience du fait que durabilité et égalité sociale sont étroitement liées. C'est ce lien qui permet aux communautés de résister au capitalisme et qui rend possible l'établissement du communisme.

Dans le troisième volume du *Capital* traitant de la rente, il écrit :

«Nous assistons [...] à une exploitation gaspilleuse des ressources du sol au lieu d'une culture consciencieuse et rationnelle de la terre, propriété commune et éternelle, condition inaliénable de l'existence et de la reproduction de générations humaines qui se relaient.»

### LA DÉCROISSANCE

La reconnaissance par Marx du fait que la stabilité d'une société communautaire sans croissance économique organisait un métabolisme matériel entre l'être humain et la nature durable et égalitaire a, selon Saito, une importance décisive.

Marx concluait que la durabilité et l'égalité qui reposent sur une économie stationnaire constituent une résistance au capital et forment les fondations d'une société future. Pour Saito, ce sont cette durabilité et cette égalité qui doivent être réintégrées consciemment pour dépasser la crise du capitalisme des sociétés occidentales.

En d'autres termes, le communisme qu'envisageait finalement Marx était une économie équitable, durable et de décroissance.

### APRÈS NOUS, LE DÉLUGE

Dans la première partie de son livre, Saito se livre à une critique acerbe et bien documentée des différentes «solutions» à la crise environnementale (voitures électriques, captage du CO<sub>2</sub>, etc.) Les améliorations environnementales mises en place ne sont pas simplement dues au développement technologique, soutient-il, mais tout autant au déplacement d'un nombre significatif des effets négatifs du développement économique, telles que l'extraction des ressources et l'élimination des déchets vers le Sud global.

Toutes les «solutions» exigent l'exploitation de ressources qui dépassent les limites de la terre. La consommation totale de ressources, y compris les métaux, les minerais, les combustibles fossiles et la biomasse, s'élevait à 26,7 milliards de tonnes en 1970. Elle a dépassé 100 milliards de tonnes en 2017 et est estimée à 180 milliards en 2050. Le recyclage ne concerne que 8,6 % des déchets.

L'effet de la consommation massive n'est pas immédiat. Il y a un décalage temporel. Pour décrire l'attitude des capitalistes, Marx utilise l'expression : «Après nous, le déluge!» La conclusion sans appel est que la planète sera rendue inhabitable pour l'humanité avant que le capitalisme ne se soit effondré. Nous devons donc, conclut Saito, reconsidérer ce mode de vie impérial, fondé sur l'extractivisme et l'externalisation.

Le processus de production qui cherche à augmenter sans cesse la valeur du capital s'écarte du processus cyclique originel de la nature et finalement crée des ruptures irréparables dans les relations entre l'humain et la nature. Selon Marx, la seule façon de réparer ces ruptures est de transformer radicalement le domaine du travail afin que la production puisse s'aligner sur les cycles de la nature.

**La question fondamentale, c'est donc la transformation du travail et de la production. Et cela nous ramène aux écrits de celui qui a proposé cette transformation fondamentale : Karl Marx. ◀**

LE  
MAILLON  
FORT



## La conception de Karl Marx en cinq points

### Le communisme de décroissance

Pierre Dubuc

**K**ohei Saito résume en cinq points la conception de Marx du communisme de décroissance :

#### 1. Le passage à une économie de la valeur d'usage

Pour le capitalisme, ce qui compte, c'est la valeur d'échange (prix, produit) et non la valeur d'usage (utilité). Pour que la valeur d'usage soit l'objectif de la production, il faut placer la production sous planification sociale. Au lieu de chercher à augmenter le PIB, l'accent est mis sur la satisfaction des besoins fondamentaux des personnes.

#### 2. La réduction du temps de travail

La force de travail va être consciemment redistribuée pour produire les choses réellement nécessaires à la reproduction sociale. Éliminer les emplois inutiles : marketing, publicité, packaging, les consultants, les banques d'investissement.

La réduction du temps de travail est une condition essentielle pour passer à une économie de la valeur d'usage.

Sous le capitalisme, l'automatisation n'a pas pour fonction de nous libérer du travail, mais de nous menacer avec des robots et avec le chômage.

Nous n'avons pas vraiment d'autre choix que d'accepter un certain ralentissement de la production pour réduire les émissions de gaz carbonique.

#### 3. L'abolition de la division standardisée du travail

Pour Marx, la première étape nécessaire pour restaurer la créativité et l'autonomie du travail est l'abolition de la division du travail.

Il faut concevoir des sites de production où tout le monde peut effectuer des tâches variées. La société future aura pour tâche de surmonter l'opposition entre travail intellectuel et travail physique et celle entre villes et campagnes.

Instaurer la formation professionnelle égalitaire tout au long de la vie.

Ce n'est plus le profit, mais le plaisir que l'on tire du travail et de l'entraide qui deviendraient nos priorités.

#### 4. Démocratisation du processus de production

Il est nécessaire que les travailleurs détiennent le pouvoir de décision dans le processus de production. L'outil pour y arriver est la propriété sociale.

La démocratisation de la fabrication consiste à ce que les travailleurs gèrent collectivement les moyens de production. Cela signifie qu'ils décident ensemble de ce qu'ils vont produire, de la quantité à produire et des méthodes de production.

#### 5. Mise en valeur des services essentiels



Les secteurs où la mécanisation est difficile, c'est-à-dire les industries à haute densité de main-d'œuvre, comme le travail de service à la personne (*care*). C'est un type de production qui s'attache à la valeur d'usage. C'est un travail émotionnel. Le personnel soignant ne peut se contenter de suivre un manuel d'instructions.

Le marketing, la publicité, le conseil, la finance ou l'assurance ne contribuent guère à la reproduction sociale. Le travail du *care* n'est pas seulement socialement utile, il est également à faible utilisation de ressources. Ce sont ces travailleurs et travailleuses qui, partout dans le monde, se soulèvent aujourd'hui contre la logique du capitalisme.

#### LE ROYAUME DE LA LIBERTÉ

Marx a écrit : « En fait, le royaume de la liberté commence seulement là où l'on cesse de travailler par nécessité et opportunité imposée de l'extérieur. » (*Le Capital*)

Le royaume de la nécessité est le domaine de la production et de la consommation nécessaires à la vie humaine. Par opposition, le royaume de la liberté est le domaine de ce qui n'est pas nécessaire à la survie, mais qui permet de vivre en tant qu'humain. Il s'agit de l'art, de la culture, de l'amitié, de l'amour, de l'activité physique, etc.

Pour étendre ce royaume de liberté, il est d'abord nécessaire de démanteler ce système qui nous pousse à une consommation sans limites et à des heures de travail sans fin, à la poursuite d'une croissance illimitée.

Définir ce qui nous est inutile, cesser sa production, et déterminer le niveau nécessaire de production des choses que nous continuons à produire, ce sont les choix que nous, qui vivons dans les pays développés, sommes tenus de faire, écrit Kohei Saito.

Le résultat de tout cela sera un ralentissement de l'économie. Et, pour nous, qui sommes imbibés des principes de compétition portés par le capitalisme, il ne sera pas facile d'accepter ce ralentissement.

Mais il est impossible, selon Kohei Saito, de protéger l'environnement mondial dans ce capitalisme qui ne cesse de courir après l'accroissement des profits et la croissance économique. ◀

## LA CAQ S'ATTAQUE AUX PROFS

### ➤ La CAQ musèle les profs avec un code d'éthique abusif

Elle les empêche de dénoncer publiquement des situations inacceptables pour protéger son image et celle des centres de services scolaires, et ce, au détriment des élèves.

### ➤ La CAQ entrave le droit de grève des profs

Quand les profs font la grève, ce n'est pas seulement pour améliorer leurs conditions de travail. C'est aussi pour améliorer les conditions d'apprentissage de leurs élèves. Les parents l'ont compris et, même au plus fort de la grève en 2023, ils appuyaient les profs. Ils sont bien placés pour constater les effets des compressions, de la surcharge des profs et de l'insuffisance de services.

### ➤ La CAQ alourdit la tâche des profs et gaspille les ressources

En utilisant les ressources humaines des écoles pour évaluer tous les profs chaque année, même ceux qui ne rencontrent pas de difficultés, plutôt que de soutenir les nouveaux enseignants pour les aider à offrir des services éducatifs de qualité.

Bref, la CAQ s'attaque aux profs au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes.

**Alors, si vous croisez un député de la CAQ cet été, demandez-lui pourquoi son parti cible les profs au lieu de viser la réussite des élèves.**



## Vais-je en sortir un jour?

**E**t maintenant, me voici. La batterie de mon cellulaire est à moitié vide. Mon cas est désespéré. Le réseau ne répond pas à mes tentatives répétées d'appeler qui que ce soit.

Ce cellulaire, je l'ai reçu en cadeau pour avoir terminé mes études secondaires avec distinction; c'est comme ça que mon père a exprimé sa joie immense, ce jour-là. Je me souviens du rêve qu'il tenait à me rappeler : « Oh, enfin! Je te verrai comme le médecin que j'ai toujours rêvé que tu deviennes, Saïd. Enfin, je le verrai! »

J'aspirais à poursuivre mes études universitaires à l'étranger, mais le destin en a décidé autrement. Il était hors de question, pour mes parents, de m'imaginer quitter ce pays et de ne jamais y revenir. Ils voulaient que je reste. Je n'ai donc eu d'autre choix que de m'inscrire à la Faculté de médecine, ici, à Gaza.

À vrai dire, ce n'était pas aussi terrible que je le croyais. Pas du tout. Rien au-delà de ce qui compliquait déjà nos vies et les rendait insupportables – les pannes d'électricité régulières, le prix faramineux des aliments, la fermeture continue des frontières qui nous empêchait de voyager, la crise des transports

et la lutte désespérée pour survivre. Rien de plus, rien d'autre que ça.

Oh, comme ces jours me semblent heureux comparés à aujourd'hui! Tant pis, ça ne prendra pas plus d'une heure encore.

\*\*\*

Une année s'est écoulée. Notre maison a été bombardée. La maison, partiellement endommagée. Une seule pièce totalement détruite. La pièce où se trouvait mon père.

Une année s'est écoulée, et je me tiens toujours loin de cette pièce. Je sens encore l'odeur de la chair brûlée.

Même ici – enseveli dans ce lieu – je la sens encore.

Mon chagrin était si grand qu'aucune quantité de larmes aurait pu le soulager. Je n'ai pas pleuré la mort de mon père.

Tout d'un coup, je suis devenu le seul pourvoyeur de la famille. Je devais chercher du travail, n'importe quel travail. Contre toute attente, cela n'a pas pris beaucoup de temps puisque quelqu'un m'a soufflé à l'oreille : « Viens travailler avec moi, Saïd. Tu ne



**Je sens le froid glacial me transpercer les os. Spasme de douleur. Et je sens la chaleur de la terre sous mes pieds comme si elle me tapotait pour m'endormir.**

trouveras jamais meilleur boulot que de creuser des tunnels!»

- Mais...

- Il n'y a pas de « mais ». Le salaire est deux fois plus élevé que partout ailleurs. Il est garanti à l'année, a renchéri l'homme. Et t'inquiète, nous t'appellerons « Docteur », a-t-il ajouté en souriant.

Comme je n'ai pas réussi à concilier mes cours avec le nouveau travail, j'ai abandonné les études de médecine.

\*\*\*

L'indicateur qui ne cesse de me rap-peler le niveau faible de la batterie de mon téléphone m'énerve.

En levant ses mains bénies, ma mère a prié pour moi. Elle a prié pour moi, sans connaître le type de travail que je m'apprêtais à faire. Après tout, elle ne pouvait pas tolérer l'idée que ses enfants dorment le ventre vide. Je ne le pouvais pas non plus.

J'ai pris un taxi pour Rafah. L'excavation se déroulait sous les mai-

sons près de la frontière. La seule chose qui m'importait, c'était de savoir si mon corps supporterait d'être dans une tombe de plus de vingt mètres de profondeur. Les cinquante shekels et les provisions que j'ai ramenées à la maison à la fin de la journée, les sourires de ma mère, mes petits frères et ma sœur, ont rendu la tâche un peu plus facile.

\*\*\*

Dès que nous avons commencé à creuser, l'intérieur est apparu très étouffant. Nous étions trois équipes : la première creuse, la deuxième retire le sable et la troisième trie les poteaux de l'échafaudage. Malgré le masque que je portais le sable se frayait un chemin jusqu'à ma bouche, et le fait de boire de l'eau empirait la situation. Je toussais et toussais encore. Mes camarades qui ne portaient pas de masque riaient très fort.

- Tu t'y habitueras bientôt, Doc, m'a dit l'un d'eux.

Pour me changer les idées, j'imaginai la mer où j'avais l'habitude de passer le plus clair de mes passe-temps.

Mais il suffisait d'une goutte de sueur froide ruisselant le long de mon dos pour m'arracher à ma rêverie. Même cette petite goutte était contaminée par le sable.

J'ai voulu un jour mettre en garde les autres contre le fait de creuser ce tunnel si près de la mer. Mais je me suis abstenu. Ces creuseurs de tunnels qui n'étudiaient pas en médecine devaient le savoir mieux que quiconque. La tâche semblait facile, malgré la chaleur, jusqu'à ce que le sable commence à tomber du ciel.

Le sable est tombé du ciel sombre du tunnel sombre. Et je suis resté derrière, au bout du tunnel, pour tenir les poteaux.

+++

Je me demande depuis combien de temps je suis coincé ici, dans ce tunnel. Mes camarades sont sortis et m'ont laissé seul. Le tunnel s'est effondré au-dessus de l'entrée avant que je ne puisse sortir à mon tour.

Ils viendront me sauver, c'est certain.

Le cellulaire gémit, sa lumière vacille.

Je sens le froid glacial me transpercer les os. Spasme de douleur. Et je sens la chaleur de la terre sous mes pieds comme si elle me tapotait pour m'endormir. À l'horizon, une lueur. Elle vient de loin. Presque tangible. Un hymne. J'entends bien l'hymne maintenant. C'est la prière de ma mère. L'estomac vide de ma sœur. L'odeur de chair brûlée.

Et le goût de la mer. ◀

Gaza écrit Gaza, sous la direction de Refaat Alareer  
Nour Al-Sousi, traduit par Philippe Néméh-Nombré  
Mémoire d'encrier, 2025



# PRENDRE LES ——— DEVANTS

Le balado animé par  
le président **Éric Gingras**

Profitez de l'été pour écouter la dernière saison et vous abonner

prendrelesdevants.com

Centrale des syndicats  
du Québec

# La solidarité internationale

## Les États généraux québécois de la solidarité internationale

### Agissons pour un monde juste

Luc Allaire

**A**u cours des deux dernières décennies, le domaine de la solidarité internationale a connu des transformations majeures. La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques occupe désormais une place centrale et urgente dans un contexte mondial où la justice sociale et la résilience sont devenues indissociables des actions de solidarité. Parallèlement, les défis globaux se sont amplifiés, avec la montée des inégalités, des conflits et des crises humanitaires.

C'est dans ce contexte que s'est tenu le Grand rendez-vous des États généraux québécois de la solidarité internationale à l'Université de Montréal du 4 au 6 juin, au cours duquel a été adoptée la Déclaration d'engagement des États généraux québécois de la solidarité internationale.

Cet événement majeur, organisé par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale

(AQOCI), visait à réaffirmer la place de la solidarité internationale en regard aux grands enjeux mondiaux. Il a rassemblé près de 400 participantes et participants du Québec et d'une vingtaine de pays, incluant le Canada, soit des actrices et acteurs des organismes de coopération internationale, leurs partenaires, leurs alliés des mouvements sociaux québécois et des personnes intéressées par la solidarité internationale.

Il s'agissait de la deuxième édition de ces États généraux organisés par l'AQOCI, la première édition ayant eu lieu il y a 18 ans. Des plénières, des ateliers et des espaces de réseautage ont animé les participantes et participants pendant trois jours, leur permettant de réfléchir aux enjeux de solidarité internationale, d'adopter une déclaration d'engagement intitulée « Agissons pour un monde juste » et d'identifier des pistes d'action communes.

Le Grand rendez-vous affirme la vitalité du réseau québécois de solidarité internationale, porté par plus de 70 organismes membres de l'AQOCI, des partenaires et des milliers de béné-

voles mobilisés. « En alliance avec les mouvements sociaux québécois, cet événement rassembleur donne le coup d'envoi d'un mouvement collectif plus vaste qui s'ancrera globalement, ici et à l'international », souligne Michèle Asselin, directrice générale de l'AQOCI.

Le Grand rendez-vous est marqué par le contexte du désengagement des États-Unis face à l'aide internationale et la réduction drastique du financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui soutenait près du tiers de l'aide internationale, ce qui menace la capacité des organisations à répondre aux besoins les plus urgents.

À cela s'ajoute le désengagement préoccupant de plusieurs partis politiques et gouvernements, qui refusent de reconnaître leur responsabilité face aux inégalités croissantes et à la crise climatique et environnementale.

« Les grandes crises actuelles – qu'elles soient climatiques, sanitaires, économiques ou humanitaires – ne s'arrêtent pas aux frontières et ont des répercussions partout, incluant au Québec. Face aux défis de notre époque, notre seule alternative comme humanité est la solidarité internationale », explique Michèle Asselin.

La Déclaration se veut un engagement renouvelé en faveur de la solidarité internationale pour les groupes de la société civile québécoise, afin d'inspirer des actions collectives, des changements organisationnels, le renforcement de collaborations et le développement de nouvelles alliances.

#### URGENCE PALESTINE

Parmi les actions qui ont été identifiées lors de ces États généraux, soulignons la volonté de mobiliser les organisations de coopération internationale et la population générale à rejoindre la campagne « Sortons la Caisse de dépôt et placement du Québec des crimes en Palestine » et renforcer les pressions sur les divers paliers gouvernementaux pour mettre fin à toute complicité économique et militaire avec l'occupation et les violations du droit international humanitaire.

#### MARCHE MONDIALE DES FEMMES

Les participantes et participants aux États généraux se sont aussi engagés à renforcer la mobilisation féministe internationale en vue de la 6<sup>e</sup> action internationale de la Marche mondiale des femmes (MMF) en participant en grand nombre à l'événement du 18 octobre 2025 à Québec et à ses activités connexes (régionales et natio-

nales), en facilitant la venue au Québec de femmes de pays du Sud global et en soutenant les coordinations de la MMF ailleurs dans le monde.

La lutte contre la montée de la droite et le recul des droits est aussi devenue un enjeu majeur. L'objectif est de contrer les attaques menées par l'extrême droite et les mouvements autoritaires envers les populations marginalisées en travaillant activement en solidarité avec d'autres mouvements sociaux, comme les organisations féministes, 2ELGBTQI+2, antiracistes, autochtones, syndicales, environnementales et de défense des droits des personnes migrantes.

#### LUTTE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Enfin, les participantes et participants aux États généraux québécois de la solidarité internationale ont dénoncé les fausses solutions climatiques et l'écoblanchiment qui affectent particulièrement les populations du Sud global. Ils souhaitent documenter les impacts réels de ces pratiques, en partageant des outils de sensibilisation pour le public québécois et en exerçant un plaidoyer pour des cadres réglementaires contraignants. ◀

UN SYNDICAT POUR  
**TOUT LE MONDE**

UNIFOR  
lesyndicat | Québec  
uniforquebec.org

# La politique canadienne

## Un parfum de favoritisme et de privilège

### Mélanie Joly, Amazon et Intelcom

Yann Leduc

**F**raîchement nommée par le premier ministre Carney, la nouvelle ministre fédérale de l'Industrie, Mélanie Joly, risque plus que jamais de se retrouver en conflit d'intérêts, sachant que son frère, Jean-Sébastien Joly, est nul autre que le président-directeur général d'Intelcom, l'entreprise de livraison de colis à laquelle Amazon a sous-traité la majeure partie de ses opérations au Québec, après que l'empire de Jeff Bezos ait décidé, en février 2025, d'écraser le syndicat Amazon de Laval en congédiant brutalement la totalité de ses 4 500 employés en sol québécois.

#### DES RELATIONS TROUBLES

Les dirigeants d'Amazon peuvent dormir sur leurs deux oreilles : il est peu probable que la ministre canadienne de l'Industrie sanctionne la multinationale américaine pour ses pratiques anticoncurrentielles, son antisyndicalisme ou son usage des paradis fiscaux, sachant que son propre frère s'est enrichi en obtenant d'elle de juteux contrats...

Au contraire, on peut s'attendre à ce que le gouvernement libéral de Mark Carney continue à accorder de lucratifs contrats à Amazon et à son principal sous-traitant, Intelcom, compte tenu des relations troubles que ces sociétés entretiennent depuis plus de deux décennies avec le Parti libéral du Canada.

Déjà, en 2002, la petite entreprise de livraison québécoise fondée en 1986 suscitait la controverse après le rachat par Postes Canada de 50% de ses actions au coût de 1 million de dollars<sup>1</sup>, alors que la direction d'Intelcom entretenait des liens très étroits avec le Parti libéral du Canada.

En effet, Intelcom Courier Inc. était à l'époque un important donateur libéral, dont le fondateur et président-directeur général, Daniel Hudon, était également collecteur de fonds et ancien membre du comité des finances de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, dont le président était nul autre que... Clément Joly, père de Jean-Sébastien et Mélanie Joly<sup>2,3</sup>.

Quant au PDG de Postes Canada ayant autorisé le rachat de la moitié des actions d'Intelcom par la société d'État, André Ouellet, il sera éclaboussé en juillet 2004 par un rapport de vérification de la firme Deloitte Touche<sup>4</sup>, commandé dans la foulée du scandale des commandites, qui lui reprochera d'être « intervenu à maintes reprises dans l'attribution de contrats totalisant 35 millions » et d'avoir « demandé à ses subalternes de trouver du travail à plus de 80 personnes ».

#### INTELCOM ET LE PLC

En 2006, Jean-Sébastien Joly fera son entrée au sein d'Intelcom à titre de directeur financier et de chef d'exploitation, avant de devenir, en 2015, grâce à des investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et de la Banque de développement du Canada (BDC), actionnaire principal et président-directeur général d'Intelcom.

Entretemps, en 2012-2013, nous verrons à nouveau les deux ex-collecteurs de fonds libéraux, le comptable Clément Joly et le PDG d'Intelcom, Daniel Hudon, œuvrer pour une même cause, cette fois sur le conseil d'administration de la Fondation universitaire Armand-Frappier de l'INRS, au sein duquel Clément Joly saluera « la contribution des donateurs et la synergie entre le milieu des affaires et la commu-



**Nous devons continuer de boycotter Amazon, exiger de nos gouvernements qu'ils mettent fin à leurs contrats avec cette multinationale, et qu'ils renforcent le Code du travail pour garantir le droit à la syndicalisation des travailleurs.**

nauté des chercheurs, nécessaire à la formation d'une relève scientifique hautement qualifiée à l'INRS<sup>5</sup> ».

Intelcom profitera-t-elle de cette « synergie entre le milieu des affaires et la communauté des chercheurs » pour développer son fameux algorithme qui, selon les dires de Jean-Sébastien Joly, lui aurait permis « [d']optimiser les routes, [d'] améliorer la productivité [d'] estimer l'heure de livraison » et d'ainsi rendre ses tarifs « encore plus concurrentiels<sup>6</sup> »?

Quoi qu'il en soit, c'est suite à la conception de ce fameux algorithme, en 2015, qu'Intelcom devient un important sous-traitant d'Amazon et commence à croître de façon exponentielle. « Nous doublons de taille chaque année depuis 2015 [...] mais 2020 fut évidemment différente. Il serait plus juste de parler d'une croissance de deux fois et demie », avouera M. Joly au *Journal de Montréal*, dans un article élogieux que le quotidien lui consacre en février 2021, allant jusqu'à le qualifier de « virtuose de la livraison<sup>7</sup> ».

#### DE CURIEUX HASARDS

Est-ce un hasard si cette croissance fulgurante d'Intelcom à partir de 2015 coïncide avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Justin

Trudeau, dont Mélanie Joly faisait partie, en novembre de la même année?

Un hasard également si, après avoir obtenu, entre octobre 2016 et octobre 2017, pas moins de 99 rencontres de lobbying avec le gouvernement Trudeau, et notamment, avec le cabinet de Mélanie Joly, alors ministre du Patrimoine canadien<sup>8</sup>, Amazon a décidé d'investir des millions dans de nombreux entrepôts et centres de distribution à travers le Canada? Un hasard encore si, à partir de 2020, Ottawa a octroyé de juteux contrats d'infonua-gique à Amazon, dont la valeur cumulée est d'au moins 145 M \$?

« Quatre-vingt-dix-neuf rencontres de lobbying, même si elles sont déclarées, laissent tout de même flotter un parfum de favoritisme ou de privilège », s'inquiétait avec raison l'éthicien et ex-député bloquiste René Villemure lorsque interrogé par Radio-Canada en 2017.

Nous ne pouvons pas laisser nos gouvernements et nos institutions se faire ainsi vampiriser par un empire numérique totalitaire comme Amazon, dont le modèle entrepreneurial est basé sur un système à plusieurs niveaux de sous-traitance, sur l'atomisation, la précarisation et l'hypercontrôle des travailleurs par des algorithmes sophistiqués et opaques.

Nous devons continuer de boycotter Amazon, exiger de nos gouvernements qu'ils mettent fin à leurs contrats avec cette multinationale, qu'ils resserrent les lois sur le lobbying et les conflits d'intérêts, qu'ils renforcent le *Code du travail* pour garantir le droit à la syndicalisation des travailleurs.

**La technologie doit servir les travailleurs et non les asservir aux diktats des seigneurs technoféodaux et de leurs vassaux sous-traitants. À quand la démocratisation du travail et la socialisation des plates-formes numériques? ◀**

1 « Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 2001 », Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2001 <https://publications.gc.ca/collections/Collection/P51-1-2001-3F.pdf>

2 « Canada Post backs courier with links to Liberals », Campbell Clark, *The Globe and Mail*, 23 décembre 2002 <https://www.theglobeandmail.com/news/national/canada-post-backs-courier-with-links-to-liberals/article4142973/>

3 « Investigation called for into Canada Post purchase », Campbell Clark, *The Globe and Mail*, 30 janvier 2003 <https://www.theglobeandmail.com/news/national/investigation-called-for-into-canada-post-purchase/article4126371/>

4 André Ouellet justifie sa démission, Radio-Canada, 12 août 2004 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/192732/ouelletjeudipm>

5 « Plus de 200 000 \$ en bourses d'excellence », S.ST-A., *Courrier Laval*, 19 octobre 2013, p.18

6 « Intelcom : sur la voie rapide du commerce en ligne », *La Presse*, 11 octobre 2023 <https://www.lapresse.ca/extra/2023-10-11/cdpq/intelcom-sur-la-voie-rapide-du-commerce-en-ligne.php>

7 « Un virtuose de la livraison met le cap vers l'Australie », Martin Jolicoeur, *Le Journal de Montréal*, 14 février 2021 <https://www.journaldemontreal.com/2021/02/15/un-virtuose-de-lalivraison-met-le-cap-vers-laustralie>

8 « Google, Amazon, Microsoft et Facebook à l'assaut du gouvernement canadien », Radio-Canada, 31 octobre 2017 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1064360/netflix-facebook-microsoft-google-web-lobby-lobbysime-trudeau-ottawa>

9 « Amazon, qui quitte le Québec, a reçu des centaines de millions \$ de fonds publics », *Le Journal de Montréal*, 23 janvier 2025 <https://www.journaldemontreal.com/2025/01/23/amazon-qui-quitte-le-quebec-a-recu-des-centaines-de-millions--de-fonds-publics>

**Bonne Fête nationale**

**Mario Beaulieu**  
Député de La Pointe-de-l'Île  
Porte-parole en matière de langues officielles

# La politique internationale

## Du Mexique à la « Tierra del Fuego »

### La vision impérialiste de Donald Trump

Donald Guccioletta

Depuis son inauguration, nous avons été témoins de la stratégie de Donald Trump pour imposer sa volonté impérialiste sur les Amériques. En plaçant les États-Unis au cœur des Amériques, Trump démontre la continuité de sa politique avec l'ancienne doctrine du président James Monroe (1817-1825). Il veut la mainmise sur le Groenland. Et le passage dans l'Arctique, qui relie l'Atlantique et le Pacifique, est sécurisé avec le consentement du Canada, pour l'instant, pour un partenariat avec les États-Unis, comme c'était le cas par le passé.

La doctrine Monroe a été proclamée pour affirmer la puissance et assurer l'hégémonie des États-Unis. Elle est au cœur de la destinée manifeste (Manifest Destiny), un des thèmes bibliques fondateurs et unificateurs de la « nouvelle Jérusalem » (« City upon a Hill »), pour justifier l'expansion des États-Unis vers l'Ouest jusqu'au Pacifique.

La doctrine Monroe, proclamée le 2 décembre 1823, repose sur trois principes essentiels :

1. Le continent américain est fermé à toute nouvelle colonisation européenne.
2. Toute tentative européenne d'intervention sera perçue comme une agression envers les États-Unis.
3. En retour, les États-Unis s'enga-

gent à ne pas intervenir dans les affaires européennes. (Franck Favier, *Amérique, un continent, deux mondes*, 2012)

Cette doctrine, qui visait à écarter les puissances européennes, justifiait l'interventionnisme croissant des États-Unis face à l'émergence de nouvelles républiques en Amérique latine : Mexique (1821), Haïti (1804), Venezuela (1811), Pérou (1821), Brésil et Argentine (1822-26), Colombie (1821), et la Fédération d'Amérique centrale (1837-39).

La question demeure : l'Amérique latine s'est-elle vraiment libérée à cette époque, ou bien s'est-elle simplement soumise à une autre puissance ?

La nouvelle présidente de gauche du Mexique, Claudia Sheinbaum, a récemment affirmé avec force, dans une déclaration devant son Parlement, appuyée par 417 votes contre 36 : « Le Mexique, en aucune circonstance, n'acceptera des interventions, des ingérences ou tout autre acte provenant de l'étranger, qui porterait atteinte à l'intégrité, l'indépendance et la souveraineté de la nation. »

Or, Trump était déjà passé à l'offensive en inscrivant six cartels mexicains sur une liste d'organisations « terroristes ». Ainsi, toujours à l'attaque, il démontrait qu'il est prêt à soumettre le Mexique à l'impérialisme des États-Unis, comme si toute l'Amérique lui appartenait.



Nous constatons que Trump est déjà entré en action pour étendre son influence sur le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Maintenant que Trump a déjà exprimé ses intentions à l'égard du Canada et du Groenland, nous constatons qu'il est déjà entré en action pour étendre son influence sur le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Déjà, l'ex-président George W. Bush cherchait, avec le libre-échange, à établir sa mainmise sur le sud du continent. En somme, avec l'objectif d'un contrôle total sur les Amériques, Trump, animé par une vision impérialiste, semble vouloir dire : « Je suis dé-

sormais le président de toutes les Amériques. »

#### TOUR D'HORIZON

Déjà, nous avons été témoins de la volonté de Trump, avec la complicité du secrétaire d'État, Marco Rubio, d'exercer son contrôle sur Haïti. Ce pays est aux prises avec des bandes armées – dont l'arsenal provient en grande partie des États-Unis – dans un contexte de pauvreté et d'insécurité alimentaire croissantes, ainsi que d'un effondrement économique certain. Que dire également des sept membres du conseil présidentiel de transition du pays, qui forment un soi-disant gouvernement, non élu et sans légitimité constitutionnelle, et qui semblent avoir été mis en place comme de faux politiciens ?

Trump persiste dans sa volonté d'anéantir Cuba. Pour lui, ce pays ne devrait tout simplement pas exister. Sa stratégie vise la destruction du réseau électrique, une ressource fondamentale pour Cuba. Il cherche également à miner le développement de la médecine cubaine, pourtant crucial pour la population de l'île. À cela, ajoutons sa volonté de bloquer toute possibilité d'exploitation pétrolière, d'affaiblir l'agriculture et, surtout, de détruire le communisme.

Nous savons déjà que Donald Trump veut renommer le golfe du Mexique « golfe d'Amérique ». Alors, pourquoi ne pas contrôler le canal de Panama ? Sous sa gouverne, la puissance américaine vise à renverser Nicolás Maduro et à s'approprier les ressources pétrolières du Venezuela pour enrichir les États-Unis.

En Colombie, le président Gustavo Petro, reconnu pour son orientation de gauche, approche de la fin de son mandat. Pour Trump, cela représente une

nouvelle occasion de mainmise, en vue de renforcer la droite et de consolider l'influence américaine dans la région.

Depuis longtemps, les États-Unis perçoivent l'Amérique du Sud comme un réservoir de ressources à contrôler. Pour Trump, l'enjeu est clair : saisir cette dernière grande économie afin de renforcer sa présidence, affirmer sa politique étrangère, et parachever la construction d'un empire moderne sous domination américaine. Il s'agit, en somme, d'ancrer la dernière pièce d'un projet impérialiste global, et de hausser encore davantage la puissance des États-Unis sur l'échiquier mondial.

Au Pérou, la présidente, Dina Boluarte, gouverne avec une orientation marquée vers la droite. Une question essentielle se pose en vue des élections de 2026 : comment préserver cette orientation tout en consolidant son pouvoir, et en empêchant le retour d'éléments de gauche sur la scène politique ?

Le Pérou traverse une crise sociale et institutionnelle profonde, et la majorité du pouvoir électoral est sous l'influence de la droite, qui cherche à maintenir son emprise sur le pays malgré une population de plus en plus divisée et méfiante.

Le nouveau président de l'Équateur, Daniel Noboa, est, lui aussi, aligné à droite, mais, en plus, entouré des oligarques du pays. Son élection, tout comme celle de Dina Boluarte au Pérou, s'inscrit dans cette vague conservatrice qui traverse une partie de l'Amérique du Sud.

#### LES ÉTATS-UNIS D'ABORD

En voyant cela, Trump a exprimé sa position par rapport à l'Amérique latine : « Nous n'avons pas besoin d'eux [...] ce sont eux qui ont besoin de nous. » Encore une fois, Trump instrumentalise les pays plutôt que de les voir comme des partenaires politiques.

Déjà, la Heritage Foundation, un influent groupe de réflexion conservateur, proche du Parti républicain, et, surtout, Donald Trump, sont partisans de la doctrine « Make America First ». Ainsi, l'Amérique latine doit s'attendre à une période de turbulences. Le nouveau secrétaire d'État, Marco Rubio, a été clair à ce sujet : « Les États-Unis useront de la force pour définir leurs intérêts et leurs valeurs, "L'Amérique d'abord, l'Amérique latine après". » Ce discours illustre bien les priorités du gouvernement américain de Trump.

Le message de Washington du président Trump : « Les pays d'Amérique latine ne sont pas des partenaires, mais plutôt des « alliés » qui acceptent une posture de subalternes, de concurrents et d'ennemis. » Selon Trump, les dirigeants de l'économie et les banques ont bien compris le message : « Les États-Unis d'abord! » ◀

Gens du pays, c'est votre tour!  
**Bonne fête nationale!**

**SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY**  
SAINT-HYACINTHE—BAGOT—ACTON  
BLOC QUÉBÉCOIS  
simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca  
450 771-0505 | 1 800 463-0505

# Le point d'orgue

## L'œuvre de Claire Varin

### Des racines d'elle

**Olivier Dumas**

**A**vec « *Par la mère* » (Éditions de la Grenouillère), Claire Varin nous émeut avec son vibrant récit sur « celle qui lui a donné la vie », Jacqueline Rathé.

J'ai découvert cette écrivaine lors d'une soirée en l'honneur de la regrettée Louky Bersianik au printemps 2012, où elle lisait, avec Louïsette Dussault, des extraits de sa correspondance avec l'autrice du *Pique-nique sur l'Acropole*.

En 2012 avait été lancé un essai sur son père (*Un prince incognito, Roger Varin*), homme de théâtre et cofondateur discret de la troupe de théâtre Les Compagnons de Saint-Laurent. Nous y percevions les balbutiements de la Révolution tranquille à venir.

Claire Varin avait aussi témoigné d'un ancien amant, Malcolm Wendell Walker, mort à 30 ans dans un incendie en 1981, grand admirateur de Pierre Bourgault et René Lévesque, dans *La Mort de Peter Pan*.

Spécialiste de l'œuvre de Clarice Lispector (« mère littéraire », née curieusement la même année que la sienne, sur laquelle elle a soutenu une thèse de doctorat à l'Université de Montréal en 1986), elle a publié deux ouvrages sur la femme de lettres brésilienne : *Clarice Lispector, rencontres brésiliennes* et l'essai *Langues de feu. Essai sur Clarice Lispector*. Une deuxième édition de ce dernier est disponible en portugais.

La lecture du roman *La Passion selon G.H.*, de Lispector l'a bouleversée. « J'ai été éblouie par la force de sa pensée, son attention aux petits et minuscules êtres, loin des clichés. Chacune de ses phrases est un climax. Pour moi, il y a un avant et un après Lispector. Son intensité dans l'écriture m'a incitée à apprendre le portugais (pour la lire dans la langue d'origine), à quitter pays et amant pour vivre 16 mois au Brésil

(17 autres séjours auront lieu dans ce vaste pays d'Amérique du Sud), sans billet de retour. »

Les autres réalisations de Varin comprennent l'essai *Animalis* (sur nos rapports complexes avec les mammifères non humains), le recueil de nouvelles *Le Carnaval des fêtes*, le récit *Profession : Indien*, les romans *Désert désir* et *Clair-obscur à Rio*.

Ses textes ont paru notamment dans les revues *Moebius* et *Entrevous*. Certains ont été traduits en anglais, en espagnol, en portugais, en italien et en roumain.

Claire Varin a dirigé la Société littéraire de Laval de 2002 à 2007, a fondé et présidé la Fondation lavalloise des lettres en 2004. Elle a collaboré à la défunte chaîne culturelle de Radio-Canada (dont une série en 1990 sur les écrivaines Clarice Lispector, Gabrielle Roy, Flannery O'Connor, Katherine Mansfield et Anna Akhmatova).

#### ODE À JACQUELINE

Pour *Par la mère*, sa dixième parution solo (elle a supervisé des ouvrages collectifs), la femme de lettres (« qui vit en banlieue sans argent, cellulaire, sacoche », et « qui porte les cheveux longs pour toutes les femmes rasées et tuées dans les camps de concentration ») désirait s'adresser avec tendresse et reconnaissance à sa mère disparue. « Notre enfance a été à l'opposé de celles (racontées) des enfants des artistes de *Refus global*. »

Journaliste-pédagogue, Jacqueline Rathé (1920-2013) a participé à des mouvements sociaux, dont la Jeunesse étudiante catholique (JEC) avec le sociologue Guy Rocher, Simonne Monet (avant son mariage avec Michel Chartrand) et Jeanne Sauvé.

Claire Varin dresse un portrait sensible de cette femme, mère de sept enfants. À l'avant-garde des courants, Jacqueline et son époux Roger, réfor-



Pour « *Par la mère* », la femme de lettres désirait s'adresser avec tendresse et reconnaissance à sa mère disparue.

mistes, préféraient « changer le système de l'intérieur. Le travail est peut-être plus long, mais il se fait. »

Après l'ouvrage à son père, l'écrivaine jugeait nécessaire de rendre tangible le parcours de sa mère. « C'est par amour que nous écrivons l'histoire », lance-t-elle, en allusion à la chanson *Urgence d'amour*, de Pauline Julien (coécrite par celle-ci et Madeleine Gagnon).

Des extraits de textes publiés (dont un plaidoyer toujours actuel en faveur de l'engagement et de l'éducation) sont intégrés au livre-témoignage de celle « qui avait pour arme sa parole ». Admiratrice du roman *La Mère* de Maxime Gorki, cette « femme de lumière dans un Québec de ladite Grande Noirceur » affectionnait particulièrement l'auteur russe Léon Tolstoï. En plus d'avoir écrit de nombreuses analyses (« d'une page complète ») dans *Le Devoir* durant les années 1950, Jacqueline Rathé a initié Chez Polichinelle, une école de développement artistique pour les enfants le temps de deux étés en 1952 et 1953, avec, parmi les professeurs, Kim Yaroshevskaya.

Claire Varin parcourt d'innombrables kilomètres sur les traces de ses aïeux maternels. Elle se rend d'abord avec sa sœur aînée Lucie (« ma com-

plice ») au Manitoba pour défricher des souvenirs de son grand-oncle Aimé Bénard (1873-1938), un bref instant le gérant du célèbre Géant Beupré, avant de devenir député et sénateur des droits des francophones manitobains (terre de Gabrielle Roy, l'une des écrivaines préférées de Jacqueline).

Ses parentes « honoraient » l'appel de l'Église pour détourner les citoyens de la Nouvelle-Angleterre vers les terres de l'Ouest canadien (mythe des deux peuples fondateurs), même avant la pendaison de Louis Riel en 1885. Fait fort intéressant, nous apprenons l'existence d'un recueil en portugais à la mémoire du chef métis.

La globetrotteuse explore le Connecticut et le Vermont (sous son « déguisement invisible de Petit Poucet ») pour découvrir le quadrisaïeul Seth Warner (1743-1784), colonel des Green Mountain Boys et figure méconnue de l'Indépendance étatsunienne durant la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Sans cette révolution (à une époque où « il fallait être un homme rapidement »), « le Canada-Français aurait-il disparu? », s'interroge-t-elle.

Claire Varin cite des ouvrages abordant le destin de ses ancêtres dans la langue de Mark Twain (« pour nous changer de Shakespeare qui n'est pas propriétaire de l'anglais »), auteur des

*Aventures de Huckleberry Finn*, dont elle a visité, avec bonheur, la maison.

« LES FEMMES ONT ÉTÉ TROP LONGTEMPS DANS L'OMBRE »

L'un de mes moments préférés de *Par la mère* aborde la rencontre avec la logeuse de Jacqueline Rathé durant sa jeunesse : Françoise Gaudet-Smet, journaliste-animatrice. Cette combative « chaleureuse » au franc-parler (elle écorche le roman *Les Mandarins* de Simone de Beauvoir et sa « vie écrapoutie ») a eu droit également à de belles pages dans l'autobiographie *Une Voyelle*, de Denise Boucher, décédée dernièrement.

« La liberté est une chose qui ne se discute pas, c'est une chose qui se prend », revendique cette pionnière qui a encouragé l'émancipation des femmes, surtout en milieux ruraux.

Le plus poignant passage illustre toute cette affection pour celle-ci. « Seule dans ma chambre d'écriture, j'ai à élaborer une stratégie de composition pour une armée de papier afin qu'émerge du matériel rapaillé un ordre de marche efficace et que je remporte cette bataille livrée par loyauté envers toi, ma mère, mon pays. »

L'exploration du passé familial expose davantage des figures masculines (Claire Varin reconnaît avoir plus d'affinité avec Seth qu'avec son épouse Esther Huard). La découverte de la veuve Ann Story représente « un personnage féminin fort, pour moi qui n'en ai pas croisé souvent dans mes lectures obligatoires à l'université ». La portraitiste déplore le dur labeur pour trouver des traces de femmes, car « les archives sont mâles », notamment le fonds de Joseph-Louis-Aldée Desmarais du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, où ses aïeules sont enfouies sous le patronyme malgré leurs destins hors de l'ordinaire. « Les femmes ont été trop longtemps dans l'ombre. »

« Il me reste les vivants à chérir », conclut la narratrice. « *Par la mère* nous permet d'affectionner une plume aussi ardente que valeureuse. »



<p><b>LUC THÉRIAULT</b> Député de Montcalm 1 800 263-5726</p>	<p><b>PATRICK BONIN</b> Député de Repentigny 450 581-3896</p>	<p><b>GABRIEL STE-MARIE</b> Député de Joliette—Manawan 450 752-1940</p>	<p><b>YVES PERRON</b> Député de Berthier—Maskinongé 819 228-1210</p>	
---	---	---	--	--

# La laïcité

## La prière à la Chambre des communes qui défie la charte

### Dieu tout-puissant, nous te remercions...

**Marie-Claude Girard**

Le président de la Chambre des communes récite, encore en 2025, une prière qui débute par « Dieu tout-puissant, nous te remercions des nombreuses grâces que tu as accordées au Canada et à ses citoyens... » aux députés et aux greffiers présents au début de chaque séance de travail, avant d'ouvrir les portes au public.

Or, lors du débat sur la prière au conseil municipal de la ville de Saguenay dix ans plus tôt, la Cour suprême concluait que « la prière a un caractère religieux et que, par sa récitation, la Ville et son maire favorisent une croyance religieuse au détriment des autres, ce qui contrevient à l'obligation de neutralité de l'État. »

Rappelons ici que, contrairement aux conseils municipaux, les assemblées législatives et le Parlement à Ottawa jouissent d'un privilège parlementaire et ne sont donc pas tenus de se soumettre aux décisions de la Cour suprême.

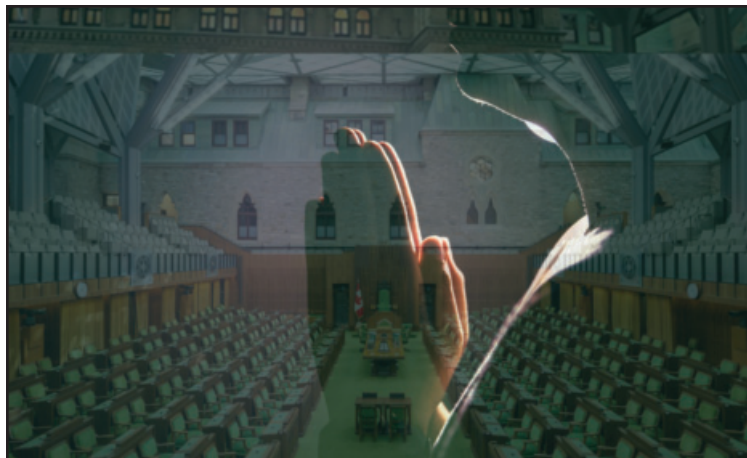
Il est toutefois étonnant de constater que malgré ce décret unanime, basé

sur les droits et libertés inscrits dans la charte canadienne, tous les gouvernements fédéraux qui ont suivis se sont prononcés en faveur du maintien de la prière à la Chambre des communes.

#### LE DÉCRET DE LA COUR SUPRÊME DE 2015

L'obligation de neutralité religieuse de l'État n'est pas spécifiquement inscrite dans les lois constitutionnelles canadiennes. Toutefois, selon la Cour suprême, cette obligation découlerait de la consécration de la liberté de conscience et de religion protégée par la *Charte canadienne des droits et libertés*.

L'interprétation évolutive de la liberté de conscience et de religions a mené à situer davantage la vie religieuse et les choix qu'elle implique dans le domaine de la vie privée des individus ou des associations volontaires. Cette conception de la neutralité laisse une place importante aux Églises et à leurs membres dans l'espace public où se déroulent les débats sociaux, mais voit, dans l'État, un acteur essentiellement neutre dans les rapports entre les diverses confessions et, entre celles-ci et la société civile.



Le président de la Chambre des communes récite, encore en 2025, une prière aux députés et aux greffiers présents au début de chaque séance de travail, avant d'ouvrir les portes au public.

Photos : Noscommunes.ca et CANIVA

#### LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT

L'État ne peut évidemment pas se livrer à une pratique religieuse. Pour la Cour suprême, la neutralité religieuse doit donc être incarnée par ses représentants, lorsqu'ils agissent dans le cadre de leurs fonctions. Lorsque les représentants de l'État professent, adoptent ou favorisent une croyance à l'exclusion des autres, toujours dans le cadre de leurs fonctions, il y a matière à discrimination par l'entremise d'une exclusion, d'une distinction ou d'une préférence fondée sur la religion.

La Cour suprême a également précisé qu'il existe une distinction entre l'incroyance et la neutralité réelle.

S'abstenir d'exprimer ses convictions religieuses n'équivaut pas à prendre position en faveur de l'athéisme ou de l'agnosticisme, comme le démontre l'illustration suivante : « Si, au lieu de réciter une prière, les représentants d'une municipalité déclaraient solennellement que les délibérations du conseil se fondent sur le déni de Dieu, cette pratique serait tout aussi inacceptable. » Ainsi, pour la Cour, la neutralité réelle suppose l'abstention, mais cela n'est pas une prise de position en faveur d'une perspective plutôt que d'une autre.

#### OBJECTIFS DE LA NEUTRALITÉ

Selon la Cour suprême, l'objectif de la neutralité est de faire en sorte que l'État demeure – en fait et en appa-

rence – ouvert à tous les points de vue, sans égard à leur fondement spirituel. Loin de viser l'autonomie, la neutralité réelle exige que l'État ne favorise ni ne défavorise aucune religion et s'abstienne de prendre position sur ce sujet.

En n'exprimant aucune préférence, l'État s'assure de préserver un espace public neutre, sans discrimination et libre de contraintes, de pressions et de jugement en matière de spiritualité, à l'intérieur duquel les citoyens bénéficient d'une véritable liberté de croire ou de ne pas croire. Un espace public neutre tend, selon la Cour, à protéger la liberté et la dignité de chacun. De ce fait, la neutralité de l'espace public favorise la préservation et la promotion du caractère multiculturel de la société canadienne. Ainsi, en plus de promouvoir la diversité, l'obligation de neutralité religieuse de l'État relèverait d'un impératif démocratique.


Il est donc plus que temps que le gouvernement canadien respecte les enseignements de la Cour suprême relatifs à la neutralité religieuse de l'État et remplace la prière à la Chambre des communes par un moment de recueillement.

L'autrice est retraitée de la Commission canadienne des droits de la personne


# Les BLEUS

## répondent


# PRÉSENT




**24/7**




**Beau temps/  
mauvais temps**



**En cas  
d'urgence**



**Partout**



**30**  
SYNDICAT DES  
**COLS BLEUS**  
REGROUPÉS DE MONTRÉAL

# La monarchie

## L'État canadien a beaucoup plus besoin de la monarchie que ses électeurs

### Charles III et la faiblesse de l'identité canadienne

André Binette

**E**n 2025, l'État canadien a toujours besoin d'un roi étranger pour affirmer sa souveraineté. Mark Carney a fait campagne sur le renforcement de l'identité canadienne pour s'opposer aux menaces d'annexion de Donald Trump. À peine élu, il n'avait rien de plus pressé à faire que de souligner les déficiences de cette identité.

Le peuple québécois n'a pas besoin d'une visite d'Emmanuel Macron pour se rassurer et se définir. Paradoxalement, même s'il n'est pas souverain, son identité est plus claire que celle du Canada anglais. Celle-ci mérite le respect, mais reste inachevée.

Nous venons d'élire le plus monarchiste des premiers ministres canadiens depuis Diefenbaker. Ses études à Oxford et son passage à la tête de la Banque d'Angleterre, qui lui a sans doute valu des invitations au palais de Buckingham, lui ont plu et l'ont marqué. Son épouse britannique et son frère, qui occuperait des fonctions importantes auprès de l'héritier du trône, le prince William, ont fait le reste. L'indifférence de ses électeurs, surtout au Québec, pèse si peu dans sa vision élitiste de son pays.

LA MONARCHIE,  
PAS UN FACTEUR D'UNITÉ

Carney ne comprend pas que la monarchie n'est pas un facteur d'unité. Selon un sondage paru il y a quelques jours, plus de 85% des Québécois et une majorité des Canadiens n'ont aucun attachement à la monarchie contrairement au gouvernement du Canada.

C'est seulement à l'Assemblée nationale que le discours du Trône, lu traditionnellement par le gouverneur général, le lieutenant-gouverneur dans les autres provinces ou exceptionnellement par Sa Majesté, a été remplacé par le discours inaugural du premier ministre, et ce depuis René Lévesque.

Le représentant de la monarchie, imposé par la Constitution du Canada, a été marginalisé de plus en plus au Québec par tous les partis au pouvoir. L'abolition du serment d'allégeance des membres de l'Assemblée nationale à la Couronne exprime ce profond consensus historique et intergénérationnel. La force d'un tel consensus est très rare en matière constitutionnelle.

Il est évident que la monarchie n'a aucune acceptabilité sociale au Québec, sauf pour les notables qui acceptent les médailles du couronnement. Notre



La monarchie est un élément central de la Constitution du Canada qui décline avec le temps. Plus personne au Québec ne la prend suffisamment au sérieux pour manifester contre elle.

républicanisme émergent est, avec la laïcité, l'un des marqueurs de l'identité québécoise du présent siècle. Le Canada, dans un cas comme dans l'autre, ne s'y retrouve pas.

L'État canadien a beaucoup plus besoin de la monarchie que ses électeurs. Une fois arrivés à Ottawa, nos élus apprennent vite qu'elle est incontournable sur le plan juridique, et que toute tentative réelle de l'abolir pourrait devenir une source d'instabilité. La monarchie est subie par défaut parce que le Canada est incapable de se concevoir autrement.

TRUMP ET CARNEY,  
TOURNÉS VERS LE PASSÉ

La royauté au 21<sup>e</sup> siècle ne se justifie dans une démocratie que si elle est fortement liée à l'identité nationale, comme en Suède ou au Japon. Ce n'est pas du tout le cas au Québec et de moins en moins dans l'ensemble du Canada. Mark Carney, qui ne connaît rien du Québec sauf le nombre de sièges qu'il a donné à son gouvernement minoritaire, ne l'a pas encore appris.

Si le but de la visite royale était d'envoyer un message à Washington, c'est

un coup d'épée dans l'eau des Grands Lacs et du fleuve. L'impression qu'on en tire est plutôt que la souveraineté canadienne est le reliquat d'un empire qui n'existe plus. Les symboles peuvent être puissants, mais ils peuvent aussi affaiblir.

Pour nos voisins du sud, la question de la monarchie a été réglée en 1776. Leur président actuel se ridiculise et dénature l'histoire de sa république en se prenant pour un roi. Carney et Trump se tournent tous deux vers le passé.

Dans la Constitution du Canada, l'idée fondamentale de la souveraineté du peuple, issue des révolutions américaine et française, n'est pas mentionnée. Souhaitons qu'elle se trouve un jour dans la Constitution du Québec en faisant bon usage de notre droit à l'auto-détermination.

La monarchie est un élément central de la Constitution du Canada qui décline avec le temps. Plus personne au Québec ne la prend suffisamment au sérieux pour manifester contre elle. Il est regrettable de voir le Canada s'accrocher à sa mère-patrie sans avoir le courage de mettre à jour son identité en reconnaissant la nation du Québec. ◀

L'auteur est constitutionnaliste, auteur de « La fin de la monarchie au Québec » (Éditions du Renouveau québécois, 2018)

### Trudeau et sa guerre contre le Québec

Robin Philpot

**P**armi les titres qui auraient pu coiffer l'excellent livre de Guy Bouthillier, « Pierre Elliott Trudeau le bagarreur, Ses relations tumultueuses avec le Québec », celui qui coiffe le présent article aurait fonctionné. D'autres qui reflètent bien l'ouvrage auraient pu être Trudeau le vire-capot ou Pierre Trudeau, Les mémoires qu'il n'a pas voulu écrire. Au fond, le titre le plus exact pour cet ouvrage, fruit de plus de 10 ans de travail, serait Trudeau par lui-même (non censuré).

Guy Bouthillier s'est attaché à comprendre pourquoi cet homme qui, jusqu'à l'âge de 26 ans, était un ardent nationaliste québécois (ou canadien-français), qui aspirait à la liberté et à l'égalité, est devenu celui qui, en 1970, a imposé les mesures de guerre sous le prétexte de la « insurrection appréhendée », envoyé 12 500 soldats canadiens au Québec, incarcéré sans mandat et sans accusation 500 personnes et fait fouiller plus de 10 000 foyers.

Il voulait savoir aussi comment le même homme, dont les lectures de pré-dilection à la fin des années 30 et au

début de la Seconde Guerre mondiale étaient les œuvres de Robert Brasillach, Léon Degrelle, Cornéliu Codrean et autres Charles Maurras, tous collaborateurs et antisémites décomplexés, fusillés, exilés ou emprisonnés après la défaite des nazis, pouvait, à son tour, accuser le mouvement souverainiste québécois des années 60 et 70 dirigé par Pierre Bourgault, René Lévesque et Jacques Parizeau d'être une réplique des nazis.

Trudeau se plaisait à lancer ces accusations en anglais. Ainsi, au *Montreal Star*, qui reprenait textuellement un brûlot publié d'abord dans *Cité libre*, Trudeau a écrit, « Separatism, a social revolution? My Eye. A counter revolution: A National-Socialist Counter Revolution ». Ce texte entier ou des extraits ont paru à Toronto et dans une prestigieuse publication américaine.

Pour répondre à ces questions, Bouthillier a lu tout ce que Trudeau a écrit et dit depuis son jeune âge, mais aussi tout ce qui a été écrit ou dit à son sujet par ses collaborateurs, biographes et adversaires. Tel un casse-tête de 5 000 morceaux, il réussit à donner du sens à des morceaux à première vue disparates qui, pris isolément et hors contexte, n'en auraient pas. Le résultat



Guy Bouthillier s'est attaché à comprendre pourquoi cet homme qui, jusqu'à l'âge de 26 ans, était un ardent nationaliste québécois (ou canadien-français), qui aspirait à la liberté et à l'égalité, est devenu celui qui, en 1970, a imposé les mesures de guerre.

est un essai, qui se lit comme un roman : on veut savoir comment ça finit.

QUI ÉTAIT TRUDEAU?

Quoiqu'injuste, car trop court, voici un résumé des réponses de l'auteur. Pierre-Elliott Trudeau était habité d'une ambition dévorante d'être le premier, d'être le chef. Cette ambition était accompagnée d'un mépris profond des gens qui étaient sous lui, mais aussi d'une fascination pour la violence, d'abord les poings, mais aussi les armes, verbales ou militaires. Il avait été élevé de sorte qu'il était à la fois « canadien-

français » de par son père et anglais de par sa mère, pouvant passer de l'un à l'autre, selon les circonstances et humeurs politiques et géopolitiques du moment.

Le moment clé, selon Bouthillier, a été le séjour à Harvard de ce jeune et ardent anticonscriptionniste, où il s'est trouvé entouré de jeunes combattants revenus du front. C'est là qu'il entame son revirement en se rendant compte que le peuple québécois ne faisait tout simplement pas le poids dans le Canada.

Ce revirement se serait consolidé, notamment par sa rencontre avec

Frank Scott, professeur de droit à McGill, avocat, écrivain et président du parti politique récemment formé le CCF. Cette rencontre serait déterminante dans le nouveau chemin choisi par Trudeau, celui d'être toujours le premier, le chef, non pas du Québec, mais du Canada.

C'est en prenant ce chemin que Trudeau commencera à déverser le fiel de son mépris et de sa violence sur ce peuple, dont il est issu et qu'il traitait de « froussard » et de « médiocre ».

Le Canada anglais porte Trudeau aux nues. Certains biographes ont attribué à tout le Québec ses dérives idéologiques et violentes des années 40, tout en refusant de voir un lien avec ses dérives idéologiques et violentes contre le peuple québécois dans les années 60, 70 et 80.

En terminant le livre, je me trouvais à regretter que Jacques Parizeau n'ait pas vécu assez longtemps pour le lire. Cela l'aurait conforté, lui qui a été pendu haut et court pour une simple déclaration malheureuse, alors que l'on continue à placer Trudeau au panthéon des grands démocrates du monde. ◀

Pierre-Elliott Trudeau le bagarreur, ses relations avec le Québec  
Guy Bouthillier  
Éditions de l'homme, 2025

# POUR VOUS, HENRI.

Au service des  
personnes âgées.

Protégeons nos services publics  
**onlefaitpouvous.ca**



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada



## NON AU BÂILLON!

La CAQ a recouru au bâillon avant la fin des travaux parlementaires le 6 juin dernier. Une cinquantaine d'amendements à un projet de loi de 157 articles à quelques jours d'avis! C'est un manque de transparence flagrant et un déni de démocratie.

Ce projet de loi controversé prévoit mettre fin au droit exclusif d'Hydro-Québec de distribuer l'électricité et permettra à des entreprises privées de vendre de l'électricité. Déréglementation, privatisation, sous-traitance et hausse des tarifs d'électricité sont à prévoir.



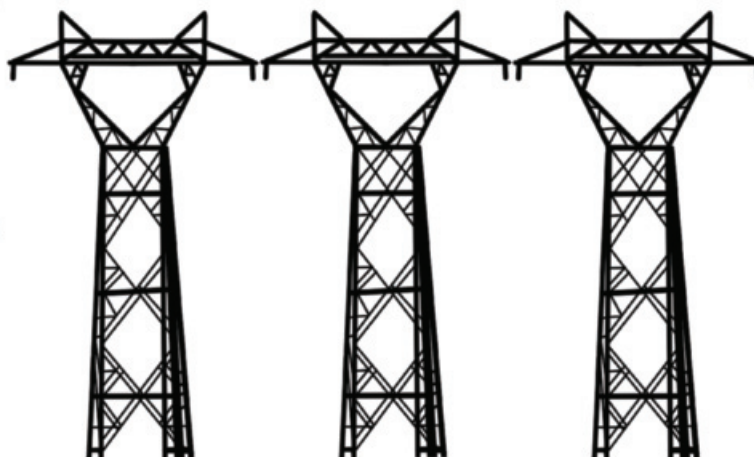
**CHRISTINE  
FRÉCHETTE**

Super courtière immobilière  
**418.691.5650**

christine.frechette.sagu@assnat.qc.ca



**CAQ/MAX BUREAU**  
Agence immobilière  
**514.385.7252**



# L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM  
PATREON.COM/BANVILLE



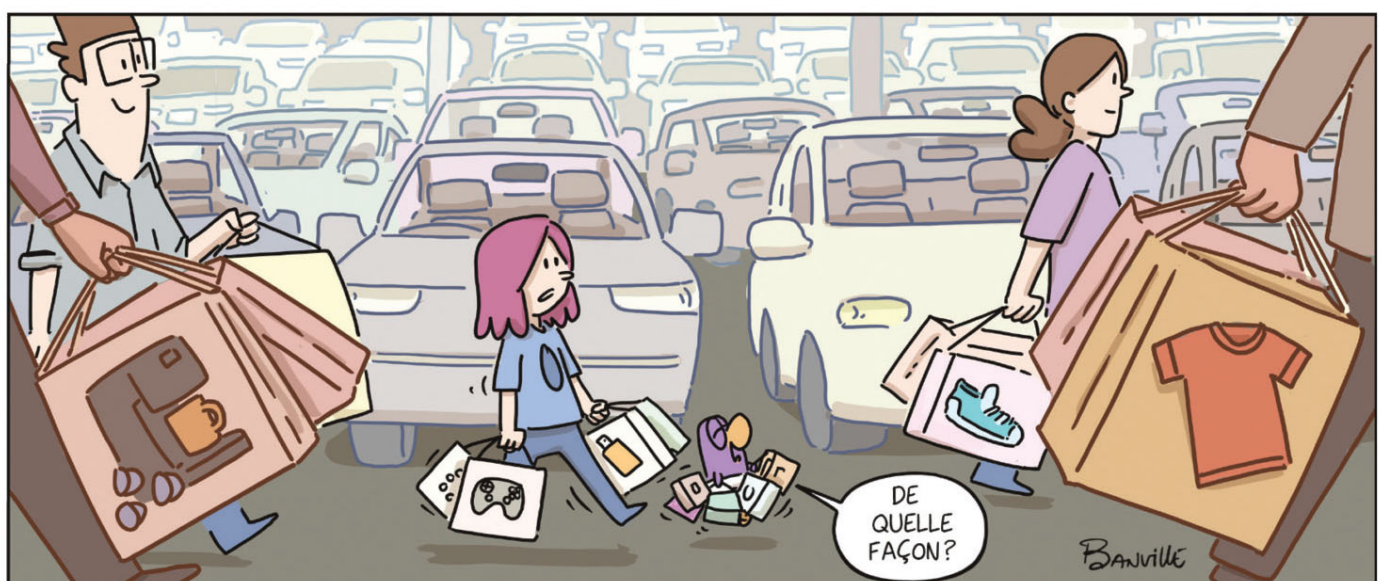
www.simonbanville.com 9452025



www.simonbanville.com 9462025



www.simonbanville.com 9492025



www.simonbanville.com 9482025